



PREPARATION NATIONALE DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE



I .INTRODUCTION.....
.....

II. CONTEXTE DE L'UNION DES COMORES.....

A. Situation géographique.....
.....

B. Situation démographique et question de population.....

B1.Les caractéristiques démographiques.....
.....

B2 .Les questions de population.....
.....

C. Situation économique.....
.....

III.LE CADRE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....

A.Les engagements du gouvernement comorien.....

1.P l a n international.....
.....

2.Plan stratégique et politique.....
.....

3.P l a n institutionnel.....
.....

4.P l a n juridique.....
.....

B.Les contraintes principales et les défis à relever.....

**IV. LE BILAN DES PROGRES ACCOMPLIS ET PERSPECTIVES AU REGARD DES
PILERS DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

.....
....

A. Les progrès, les contraintes principales et les défis à relever
.....

1. La qualité de l'environnement.....
.....

1.1 Les changements climatiques et adaptation.....

1.2 Les écosystèmes et leur diversité biologique.....

1.3 Les catastrophes naturelles.....

1.4 Les déchets et assainissement.....
.....

1.5 L'eau et l'énergie.....
.....

2. L'équité sociale.....
.....

.1 La santé.....
.....

.2 L'éducation.....
.....

.3 L'emploi et le domaine du travail.....

1.La viabilité économique.....
.....

.1L'agriculture et élevage.....
.....

.2 La pêche.....
.....

.3Les Transports et télécommunications.....
.....

.4L e tourisme.....
.....

B.Les facteurs de succès.....
.....

C.L e s risques.....
.....

V.L'ECONOMIE VERTE DANS L'ERADICATION DE LA PAUVRETE.....

1. L'économie verte en Union des Comores.....

2. La promotion de l'économie verte.....

3. Les profits de la promotion d'une économie verte.....

VI. Les domaines transversaux.....
.....

1.Le genre et le pouvoir de la femme.....
.....

2.L a
jeunesse.....
.....

3.L a
gouvernance.....
.....

VII. Le partenariat global pour le Développement Durable en Union des Comores

VIII. Les questions émergentes et besoins spécifiques.....

IX. CONCLUSION
.....
.....

X .
ANNEXES.....
.....

TABLEAUX

SIGLES ET ABRIVIATIONS

AFD	Agence Française pour le Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
CBD	Convention sur le Diversité Biologique
CC	Changements Climatiques
CGP	Commissariat Général au Plan
COI	Commission de l’Océan Indien
COSEP Civile	Centre des Opérations de Secours et de Protection
CSEA	Comité Sectoriel de l’Eau et de l’Assainissement
DD	Développement Durable
FAO l’Agriculture	Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et
FIDA	Fonds International pour le Développement de l’Agriculture
IDH	Indice de développement Humain
IST	Infection sexuellement transmis
LCE	Loi cadre de l’Environnement
MPAE l’environnement	Ministère de la Production, de l’Agriculture et de
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PACA	région Province Alpes Côte d’Azur

PAE	Plan d'Action Environnemental
PEID	Petits Etats Insulaires en Développement
PMA	Pays les Moins Avancés
PNE	Politique National de l'environnement
PNDHD	Projet National pour le Développement Humain Durable
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
Pops	Polluants Organiques Persistants
PROGECO	Projet Régional pour la Gestion des zones côtières
RGPH	Rapport Général sur la Population et l'Habitat
SCRP	Stratégie de Croissance et Réduction de la Pauvreté
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SNU	Système des Nations Unies
UNDAF	Plan Cadre des nations Unies pour l'Aide au développement
VIH/SIDA	Virus Immun déficient Humain /Syndrome Immuno Déficient Acquis

I. Introduction

La détérioration de l'environnement mondial a suscité l'inquiétude puis une prise de conscience de la communauté internationale depuis 1972 par la tenue, à Stockholm, de la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain.

Cette conférence a consacré pour la première fois, l'engagement de la communauté internationale à préserver la planète.

Vingt ans plus tard, l'accumulation des problèmes d'environnement global a placé l'environnement au centre de la diplomatie mondiale, à travers la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), tenue à Rio de Janeiro au Brésil en 1992. Plus de 180 chefs d'état et de gouvernement ont pris part à cette conférence. Aucun événement international n'a jamais réuni autant de dirigeants dans l'histoire de la communauté des Nations.

L'objectif de cette Conférence fut de mettre en évidence, les liens inextricables entre les questions d'environnement et de développement et définir les actions communes à mettre en œuvre pour assurer la transition vers le Développement Durable. L'Agenda 21, adopté à cette occasion, couvre 115 secteurs et pose les fondations d'une insertion des trois piliers du Développement Durable que sont : l'économie, le social et l'environnement dans les politiques internationales, régionales, nationales et locales. Plusieurs mécanismes institutionnels tant aux niveaux national qu'international ont été également mis en place dans le but de mettre en œuvre ces trois piliers. Jamais l'humanité ne s'est assigné des objectifs aussi ambitieux, mais jamais non plus, cela n'avait été, comme depuis, la condition de sa propre survie.

La Déclaration de Rio a consacré l'engagement des pays industrialisés à fournir les ressources financières nécessaires à la réalisation de cette entreprise solidaire et unique dans les annales de la communauté internationale. Tel est le sens de l'alliance stratégique et du partenariat universel pour la préservation de l'environnement, convenu au Sommet de Rio.

L'Union des Comores a souscrit aux idéaux de Rio, à travers la ratification de la quasi-totalité des Accords Multilatéraux sur l'environnement et l'adoption d'une politique nationale pour l'intégration de la dimension environnementale dans le développement social et économique du pays.

La Conférence de Rio+20 prévue du 18 au 22 juin 2012 commémore le 20^{ème} anniversaire de la CNUED de 1992, conformément à la décision de l'Assemblée Générale des Nations Unies d'organiser tous les dix ans, une conférence mondiale pour faire le bilan des réalisations, identifier les facteurs de succès, les défis et les lacunes, s'informer des expériences des Etats dans la progression vers le Développement Durable, orienter les stratégies pour une meilleure progression dans le Développement Durable. Elle fait suite au premier Sommet après Rio qui a eu lieu en 2002 à Johannesburg, marquant ainsi le 10^{ème} anniversaire de celui de Rio de 1992. Cette conférence s'articulera autour de deux axes qui sont : l'économie verte dans le cadre du Développement Durable et de l'élimination de la pauvreté et le cadre institutionnel du Développement Durable. A cette fin, les discussions prévues concerneront le renouvellement de l'engagement politique international à travers l'évaluation des progrès, la participation des grands groupes et les cadres d'actions, la promotion de l'économie verte, la réforme et l'intégration des piliers du Développement Durable au niveau local, national et international.

Pour mieux assurer des contributions de qualité à la Conférence, il a été demandé à tous les pays d'élaborer un rapport d'évaluation générale de la mise en œuvre d'action 21, du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, ainsi que l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action de la Barbade et de la stratégie de Maurice pour les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID).

Le présent rapport s'inscrit dans ce cadre. Il dresse le bilan des réalisations de l'Union des Comores dans la voie du Développement Durable à travers ces documents en mettant en évidence, les contraintes, les lacunes et les défis émergents.

I. Le contexte de l'Union des Comores

Carte géographique de l'archipel des Comores



A. La situation géographique

L'archipel des Comores se situe entre 11°20' et 13°40' de latitude Sud et 43°11' et 45°19' de longitude Est à l'entrée nord du Canal du Mozambique, entre l'Afrique orientale et le nord-ouest de Madagascar. Composé de quatre îles, le pays couvre une superficie totale de 2.237 km² répartie inégalement sur quatre îles: Grande Comore (1148 km²), Anjouan (424 km²), Mohéli (290 km²) et Mayotte sous administration française (374 km²). Le présent rapport se réfère aux trois îles indépendantes (Grande-comore, Anjouan et Mohéli).

Situées à égale distance de l'Afrique Orientale et de Madagascar (300 Km), les îles sont distantes entre elles d'environ 30 à 40 Km, isolées les unes des autres par de profondes fosses sous-marines. Elles occupent une position stratégique, au cœur de la principale route de transport maritime de l'Océan Indien le long de la côte africaine. Cette route à haut risque de pollution est entre autres celle des pétroliers géants qui transportent le pétrole brut du Moyen-Orient vers l'Europe et l'Amérique.

Profil géologique

L'archipel des Comores est d'origine volcanique. L'île de la Grande Comore est constituée de deux volcans boucliers représentés par le massif de la Grille et le massif du Karthala toujours actif. Les volcans qui constituent les îles de Mohéli et

d'Anjouan ont atteint un stade de maturation plus avancé et sont inactifs. Mayotte représente un stade d'évolution plus avancé encore, caractérisé par une érosion et une altération très intenses.

Profil climatique

Le climat des Comores est caractérisé par des variations de température entre 23° et 30° avec une moyenne de 26° au niveau de la mer. On distingue 2 saisons :

- * une saison chaude et humide nommée « Kashkazi » de mi-novembre à mi-avril, au cours de laquelle les pluies sont très abondantes. La pluviométrie varie de 1000 à 6000 mm/an selon les endroits.
- * une saison sèche et fraîche nommée « Kuzi » de début juin à fin septembre est marquée par la présence de l'alizée qui souffle de façon régulière.

B. La situation démographique et les questions de population

B1. Les caractéristiques démographiques

Tenant compte des données du dernier recensement, la population de l'Union des Comores est en forte augmentation. Selon les données officielles du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, le pays comptait en 2003 575.660 habitants. Aujourd'hui, cette population est estimée à 724 294 habitants avec un taux d'accroissement annuel de 2,1%. A ce rythme, le nombre d'habitants risque de doubler avant 2030 si la tendance n'est pas renversée. Le pays exprimait une densité moyenne de 309 hab/km² en 2003 et pouvant même dépasser les 1000 hab/km² dans certaines régions du pays notamment à Nyumakélé (Anjouan).l'île d'Anjouan est la plus densément peuplée de l'union des Comores. Cette forte densité illustre bien la pression anthropique élevée sur les ressources naturelles.

Cette population est majoritairement rural (72,1%), composée à un peu plus de 50% de femmes et dominée par une importante jeunesse. L'âge moyen de la population est de 24,1 ans. Une telle structure par âge engendre conséquemment d'énormes défis, surtout dans la prise en charge de la jeunesse en matière d'éducation, de santé, de nutrition, de formation professionnelle, d'emploi, de loisirs, etc....

La population comorienne est rythmée par un taux brut de natalité et d'un taux global de fécondité qui sont très importants. Ils sont respectivement de 35,6 pour mille et à 150,8 pour mille. Ces forts taux sont soutenus par Ces taux sont soutenus par un indice synthétique de fécondité de 5,3 enfants par femme.

Tableau 1 : Les principaux indicateurs démographiques

Indicateurs	N i v e a u actuel	Année de référence	Source
-------------	-----------------------	-----------------------	--------

Population totale	575 660	2003	RMDH 2009
Espérance de vie à la naissance	65 ans	2007	RNDH 2009
Indice Synthétique de Fécondité	5,3	2008	RMDH 2009
Taux de croissance démographique (%)	2,1	2005	RMDH 2009
Densité moyenne	3 0 9 habitants/ km ²	2003	RMDH 2009
Population jeune, moins de 20 ans	53%	2003	RMDH 2009
Femmes en âge de procréer	23,6%	2003	RMDH 2009
Taux de mortalité maternelle	3 8 1 f e m m e s / 1 0 0 0 naissances	2003	RMDH 2009
Taux brut de natalité	35,6 pour 1000	2003	RMDH 2009
Taux brut de mortalité	7,9 pour 1000	2003	RMDH 2009
Taux global de fécondité	150,8 pour 1000	2003	RMDH 2009

B2. Les questions de population.

Comme toute population d'un territoire, son l'évolution doit tenir compte d'un certain nombre de satisfactions de besoins pouvant traduire une meilleure entreprise de Développement Durable. Le concept de Développement humain s'associe pour promouvoir un Développement Humain Durable. Pour ce faire, Le gouvernement comorien doit prévoir d'autres méthodes de développement qui n'engendrent pas seulement de la croissance, mais qui distribue de façon équitable ces bénéfices. La forte croissance de la population comorienne entraîne des véritables questions de population. Il s'agit pour le plus essentielle de :

➤ **La prise en charge d'un système de santé efficace** : les progrès sur les efforts de l'éradication de la pauvreté peuvent se mesurer par la proportion des ménages incapables de se soigner. Les difficultés de la population à faire face aux des dépenses à la santé sont reconnues comme facteurs d'insuffisance des revenus des ménages. La précarité économique d'une grande frange de la population comorienne, limite l'accès aux services sociaux de base (santé, accès à l'eau potable, à l'assainissement) et accroît la vulnérabilité sanitaire de la population.

➤ **L'assurance d'une meilleure éducation** : la promotion d'un concept de développement humain durable suppose une détermination des autorités publiques à assurer une meilleure instruction à ses populations. Dans un contexte démographique dominé par une très forte jeunesse, l'amélioration des

infrastructures scolaires et du système éducatif de façon générale, doivent nécessairement retrouver leur place dans les planifications nationales en vue d'améliorer le capital humain. Néanmoins, l'extension de la pauvreté surtout dans les milieux ruraux, contribue négativement à l'amélioration du système éducatif comorien. A cela s'ajoute, les difficultés budgétaires que connaît le pays qui limite les possibilités à financer le et à assurer une meilleure éducation de la population comorienne.

➤ **La préservation de l'environnement** : l'évolution rapide d'une population à grande majorité rurale et l'insuffisance des terres cultivables ont d'impacts sur la dégradation des ressources naturelles. Une pression accrue se manifeste sur les écosystèmes naturels provoquant un épuisement des ressources et un déclin de la productivité. Dans les milieux urbains, le problème se traduit par une hypertrophie des villes entraînant des difficultés de gestion des déchets et d'assainissement.

➤ **La promotion de l'équité genre et le développement de l'emploi** : ces deux questions doivent interpeller les efforts des gouvernants. La participation de la femme dans le processus de prises de décisions ainsi que son autonomisation contribue à la promotion de développement humain durable. La faible proportion des femmes parlementaires comoriennes, soit 3% en 2011 (Rapport de Développement Humain 2011) est un indicateur qui permet d'apprécier l'équité genre aux Comores. La femme comorienne se sent de plus en plus isolée du processus de développement que cela se répercute sur l'extension de la pauvreté. En outre, l'accès à l'emploi grâce à l'amélioration des investissements et du secteur privé, servira d'un portail d'insertion économique pour les jeunes.

C. La situation économique

Les Comores font partie des pays les Moins Avancés avec un PNB par tête de 680 USD EN 2007 (RMDH 2009). Elles sont classées parmi les pays les plus pauvres du monde en termes de revenu par tête et en termes d'indicateurs de bien être. Avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,576 en 2007, le pays occupe le 139ème rang sur les 177 pays. La situation de l'éradication de la pauvreté s'est sensiblement améliorée ses dernières années. L'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH-1) qui était de 31,6% en 2005 est passé à 20,4% en 2009. On enregistre une incidence de pauvreté monétaire de 54,7% pour 1995 et 44,8% pour 2004 ainsi qu'une diminution du PIB par habitant depuis deux décennies.

Selon une estimation du gouvernement, le taux de croissance du PIB réel serait de l'ordre d'environ 0,2 % en 2008 contre 0,8 % en 2007. Une légère progression de l'activité économique comorienne s'est manifestée en 2011 où la croissance du PIB est estimé d'un peu plu de 2%. Ce niveau de croissance a été soutenu par une production agricole performante, une augmentation de l'investissement et une importance des transferts de la diaspora. D'après les estimations, le taux d'inflation

a atteint en 2011 ,7% à cause de la pression des cours mondiaux du riz et des produits pétroliers bien que la production locale vivrière soit abondante. Dans ce contexte, une crise socio économique est observée en mettant la population face à une cherté excessive de la vie avec une détérioration du pouvoir d'achat.

Tableau 2 : la situation économique en Union des Comores

Indicateurs	2006	2007	2008	2009	2010
PIB Nominal	159 264	166 229	175 697	185 625	197 056
Taux de croissance	2,6	0,8	0,2	1,9	2,2
Taux d'inflation	3,4	4,5	4,7	4,9	3,8

Source : Rapport BCC 2010

En termes de déficit extérieur, le pays enregistre un taux de 9,5% du PIB marqué par l'importance des importations. Une détérioration des termes d'échanges est par conséquent observée à cause de la faiblesse des exportations limitées sur quelques produits de rente. Par rapport au déficit primaire intérieur, d'importants efforts ont été déployés par le gouvernement comorien en matière de recouvrement des recettes fiscales et douanières ainsi qu'une discipline salariale. Ce déficit passe de 1,6% à 1,4% du PIB de 2010 à 2011.

Tableau 3 : La situation commerciale en Union des Comores

Indicateur sur l'intégration commerciale	2008	2009	2010
Taux de couverture (Export /Import)	4%	7,1%	9,1%
Taux d'ouverture (Export +Import/ PIB)	35,9%	43,3%	47,3%

Source : Rapport BCC 2011

Encadrement 1 : l'économie nationale

L'économie comorienne souffre d'une incapacité chronique à se diversifier. Elle est essentiellement basée sur l'agriculture et le commerce qui contribuent respectivement en moyenne à 40 % et 25 % du PIB. Trois produits bruts et semi-finis d'origine agricole, à savoir, vanille, girofle et essence d'ylang ylang- génèrent plus de 90 % des recettes d'exportation. Ces cultures de rente dont les prix mondiaux fluctuent fortement et rapidement, exposent le pays à des chocs extérieurs répétés. La production vivrière et celle de l'élevage n'arrivent pas à couvrir les besoins des

populations. Ainsi, les Comores recourent de façon permanente aux importations des produits dont les céréales, fruits et légumes ainsi que des produits d'origine animale. Par contre, le pays est autosuffisant en protéines animales provenant de la pêche. Pendant les cinq dernières années, le commerce d'importation dont une grande partie se situe dans l'informel, occupe la grande partie du marché intérieur. Le secteur secondaire reste marginal (moins de 10% du PIB).

Les échanges extérieurs sont marqués par une balance des paiements à tendance négative depuis le début de la décennie, avec une balance commerciale structurellement déficitaire. Les exportations qui représentaient à peine 10 % en 2007 de la valeur des importations, a connu un accroissement de près de 50% en quatre ans. Ces importations sont soutenues par les transferts des migrants estimés en 2007 à près de 99 millions USD, soit 24% du PIB et 346% de l'APD, selon une étude récente de la Banque africaine de développement sur les Comores.

III. Le cadre national pour le développement durable

A. Les engagements du gouvernement comorien

L'adoption d'un cadre politique de Développement Durable a permis l'Union des Comores de prendre des engagements aussi bien sur le plan international, institutionnel que juridique. L'élaboration de la stratégie nationale du Développement Durable répond aux engagements pris par le gouvernement à Johannesburg en 2002 et au Burkina en 2004. En attendant la finalisation de cette stratégie, le document cadre de planification actuel reste le DSCR.

1. Sur le plan international

A l'instar des autres pays du monde, l'Union des Comores a pris part aux grandes conférences internationales dont plusieurs d'entre elles ont été à l'origine de l'adoption de certaines conventions internationales ayant pour objectif la préservation de l'environnement et le développement durable. Il s'agit entre autre de :

- La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) ainsi que le protocole de Cartagena (2000) et celui de Nagoya (2010) ;
- la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et le protocole de Kyoto (2008) ;
- la Convention Cadre sur la Lutte contre la Désertification (CCLD).

2. Sur le plan institutionnel et politique

Sur le plan institutionnel

Dans le respect des engagements pris à l'échelle internationale pour la promotion du Développement Durable, l'Union des Comores a mis en place des institutions en charge de tous les secteurs. Pour ce qui est de l'Environnement, les institutions et les organes de coordination concernés, se résument dans le tableau suivant :

Tableau 4: l'inventaire des institutions et organes de coordinations chargés de la protection de l'Environnement

Libellé	Dénomination	Missions accordées
Institutions étatiques mises en place	<ol style="list-style-type: none"> 1. la Vice-présidence en charge du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, de l'Energie et de l'Artisanat ; 2. le Commissariat Général au Plan (CGP) 3. la Direction Nationale de l'Environnement et des Forêts 4. les Directions insulaires de l'Environnement et des Forêts 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer la politique générale du vice présidence et le développement des secteurs couverts 2. Assurer la coordination et la planification des politiques, stratégies et plan sectoriels du Développement Durable 3. Assurer la promotion de la sensibilisation, l'information et l'éducation pour le développement durable, 4. Assurer au niveau des îles l'exécution et la facilitation de la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'environnement et de forêt à travers la mise en œuvre de programmes, de projets ;
Organes de coordination mis en place	<ol style="list-style-type: none"> 1. Commission Nationale de Développement Durable (CNDD) 2. Commissions Insulaires de Développement Durables (CIDD) 3. comités de gestion des aires protégées ; 5. comité GIZC 5. Groupes Techniques Sectoriels (GTS) pour le suivi et la mise en œuvre d la SCRP 6. comité de coordination pour la mise en œuvre et le suivi des conventions (comités PANA, ONC/PAN, biosécurité, Kyoto) ; 7. le associations villageoises et ONGs nationales ; 8. les collectivités décentralisées. 	<ol style="list-style-type: none"> 1 2 3 4 5

***Sur le plan politique**

Au delà de la mise en place des institutions et des organes de coordination en charge de la promotion du Développement Durable, le gouvernement est aussi appuyé par les partenaires financiers à élaborer des stratégies, programmes et plans d'actions multisectoriels.

Tableau 5 : l'inventaire des documents de politiques, stratégies et plans sectoriels

Secteurs	Nombre de documents	Types de documents	Période d'élaboration
1. Agriculture et pêche	5	Deux (02) politiques : * La politique nationale agricole * La politique nationale de la forêt	1 9 9 4 2010
		Trois (03) stratégies : * La stratégie agricole * L'opérationnalisation de la stratégie du secteur agricole * La stratégie de la pêche	1 9 9 4 2002 2004
2 Environnement	12	Une (01) politique : * La politique Nationale de l'Environnement	1993
		Trois (03) stratégies : * La stratégie nationale pour la diversité biologique * La stratégie nationale FEM * La stratégie de Gestion Intégrée des Zones Côtières des Comores	2010 2007 2010

		<p>-Huit(08) plans d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Le plan d'action pour la diversité biologique 2000 * Le plan stratégique national changement climatique, environnement naturel et réduction des risques 2000 * Le plan d'action pour la conservation des tortues marines 2006 * Le plan de lutte contre les déversements des hydrocarbures 2007 * Le programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques 2010 * Le programme d'action de lutte contre la désertification et pour la gestion des ressources naturelles 2000 * Le plan d'action de conservation de certaines espèces emblématiques * Le plan national de Gestion Intégrée des Zones Côtières des Comores 	2	0	0	3
2. Education	1	Plan Directeur Education	2010			
3. Santé	3	<p>Deux (2) politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> * La politique nationale de la santé 2007 * La politique pharmaceutique 	2	0	0	5
		La stratégie nationale santé et Environnement	2009			
		<p>Deux(2) plans :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Le plan national en matière de Biosécurité 2004 * Le plan stratégique de Développement des Ressources Humaines pour la Santé 2010 				
4. Social	2	<p>Trois (3) politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> * La politique nationale de l'Emploi 2007 * La politique et plan national de préparation et de réponse à l'urgence 2009 * La politique nationale de l'Equité et d'Egalité du Genre 	2	0	0	7

5. Tourisme	1	La stratégie touristique	
6. Documents multisectoriels	2	Le DSCR	2009
		Le plan d'action DSCR	2011
Total	28		

3. Sur le plan juridique

L'existence d'un cadre international et institutionnel de Développement durable en union des Comores est soutenue par la mise en place de dispositions réglementaires pouvant garantir la mise en œuvre des conventions ratifiées par le pays. Ces dispositions sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : L'inventaire des textes par pilier de Développement Durable

Les piliers de DD	Type de texte juridique	
	Lois	Codes
Social	<ul style="list-style-type: none"> *La loi cadre sur la biosécurité (2004) *La loi relative aux principes de la décentralisation(2001) 	<ul style="list-style-type: none"> * Le code de la famille (2001) * Le code de la santé publique (1995) * Le code du travail (1984) * Le code pénal(1981) * Le code de déontologie médicale
Economique		<ul style="list-style-type: none"> * Le code de procédure civile (2001) * Le code des investissements aux Comores (1995) * Le code du commerce (1984) * Le code général des Douanes (1992) * Le code général des impôts (1985) * Le code de l'eau (1994)

Environnement	<ul style="list-style-type: none"> * La loi forestière, secteur environnement (1994) * La loi cadre de l'environnement(1994) * La loi cadre relatif à l'environnement,(1994) 	<ul style="list-style-type: none"> * Code de l'urbanisme (1986)
----------------------	---	--

A. Les contraintes et les défis majeurs

Malgré les acquis notés dans le domaine de mise en place d'un cadre national de Développement Durable, l'Union des Comores continue de se heurter à de nombreuses contraintes persistantes pour une mise en œuvre effective des engagements ratifiés au niveau international. De ces obstacles de mise en œuvre se dégagent des défis que le pays doit nécessairement relever.

Tableau 7 : Les contraintes et défis à relever du cadre national pour le développement durable

Niveau	Contraintes majeurs	Défis à relever
Institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> * La faiblesse de communication et d'échange d'information entre les institutions nationales et insulaires en charge de l'environnement ; * Le manque de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des conventions internationales ; * L'insuffisance de ressources humaines (spécialisées) et financières dans les institutions chargées pour la mise en œuvre des conventions ; * L'accès limité aux nouvelles Technologies d'Information et de Communication(TIC) pour les institutions concernés par la gestion du Développement durable ; * L'insuffisance des capacités techniques des associations et ONGs impliqués dans des actions de développement durable (changement climatique, désertification, restauration et conservation du sol, gestion côtière, gestion de déchets ...). 	<ul style="list-style-type: none"> la mise en place d'un organe de coordination multisectorielle pour le Développement durable ;

<p>Politique et Stratégique</p>	<p>* La non révision des documents stratégiques nationaux pour une prise en compte du contexte actuel notamment les défis émergents (hormis le SCRCP) ;</p> <p>* L'absence de document de planification dans certains secteurs et sous secteurs du Développement Durable (Energie, Transport, Industrie, Aménagement du territoire).</p>	<p>* La révision systématique des documents stratégiques relatifs à la gestion du Développement Durable ;</p> <p>* L'opérationnalisation du fonds pour la gestion de l'environnement</p> <p>* La finalisation et l'opérationnalisation d'une Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD).</p>
<p>Juridique</p>	<p>* La non systématisation de la révision des textes réglementaires pour constituer un cadre juridique approprié de mise en œuvre des conventions ratifiées par le pays ;</p> <p>* le manque de nombreux textes d'application de la loi cadre relative à l'Environnement.</p>	<p>La favorisation d'un environnement d'application effective des textes réglementaires existants</p>

IV. Le bilan des progrès accomplis et perspectives au regard des piliers du Développement Durable

IV.A/ Les progrès, les contraintes principales et les défis à relever

1.La qualité de l'Environnement

Faisant partie des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) et des Pays les Moins Avancés (PMA), l'Union des Comores est exposé à de fortes menaces environnementales. Parmi elles : une mauvaise gestion des ressources naturelles, une perte de la biodiversité, une déforestation (500ha/an), une forte vulnérabilité aux changements climatiques, une fragilité écologique et économique, une faible capacité de réponse et de gestion face aux CC et aux risques de catastrophes. Pour garantir un développement durable, plusieurs dispositifs sont mis en place. Le cadre stratégique de programme unique (SNU) incluant les volets permettant d'améliorer l'aboutissement des objectifs mondiaux du millénaire (OMD) aux Comores ainsi que le manifeste d'Itsandra sont des preuves de l'engagement du pays à respecter au mieux l'environnement et le développement vert. Cet engagement est soutenu par les efforts déployés pour réaliser les activités prévues dans le cadre de la stratégie de Maurice. Malgré les progrès accomplis dans les différents secteurs du domaine de l'environnement, des efforts restent à faire afin d'assurer un environnement

durable. Les principaux thèmes retenus pour évaluer les progrès accomplis dans l'environnement sont : le changement climatique, la biodiversité, les catastrophes naturelles, les déchets et assainissement, l'eau et l'énergie.

1.1 Le changement climatique et adaptation

Selon le rapport sur le Développement Humain 2011, l'Union des Comores exprime une proportion de vulnérabilité de 82,1% face aux menaces liée aux CC. De ce fait le pays est exposé à de nombreux risques de catastrophes naturelles : les éruptions volcaniques, les cyclones, les tempêtes tropicales, l'élévation du niveau de la mer, les inondations ou encore l'assèchement des rivières (51/54 au cours de ces 30 dernières années).

Tableau 8 : La liste des principaux aléas aux Comores

Aléas	F r é q u e n c e d'occurrence	Intensité probable	Etendue du phénomène
E r u p t i o n volcanique	Décennale	très forte	-Nyomakélé et Sima à Anjouan -Toute l'île de Mohéli -Nord et Nord-est de la Grande-comore
Cyclones et tempêtes	Décennale	Forte	Nationale-ensemble des îles
Inondations	1 fois par an	Forte	National-ensemble des zones cotières
Tsunami	Centennale	Forte	Locale localisation sur les îles
Feux de brousse	Mensuelle	Moyenne	Locale localisation sur les îles
Sécheresse	Annuelle	moyenne	Régionale localisation sur les îles

Source : Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACM)

Les dérèglements climatiques engendrent des impacts sur la santé, la sécurité alimentaire, l'activité économique, les ressources en eau et les infrastructures physiques. Ces impacts sont plus ou moins importants en fonction de la vulnérabilité des secteurs.

Tableau 9. L'état des lieux pour l'appréciation de la vulnérabilité par secteur socio-économique

Libellé du secteur	Appréciation de la vulnérabilité
Sécurité et souveraineté	FORTE
Identité culturelle et éducation	MOYENNE
Santé publique	FORTE
Gestion intégrée des ressources en eau, cycle de l'eau	MOYENNE
Agriculture, sécurité alimentaire et exploitation des forêts	FAIBLE MOYENNE

Préservation de l'environnement et des milieux	FORTE
Pêche	MOYENNE
Planification spatiale, aménagements et infrastructures	FORTE
Energie, production et consommation	MOYENNE
Transports	MOYENNE à FORTE
Industrie, commerces et services	FORTE
Tourisme	FORTE

Source : Etude sur les aléas climatiques (Mars 2011) dans le cadre du projet régionale Acclimate

Légende :

Vulnérabilité faible: le système est faiblement ou pas affecté
Vulnérabilité moyenne : le fonctionnement du système est affecté mais perdure (ajustement ou adaptation).

Vulnérabilité forte : le système est mis en danger (fonctionnement ou système).

Deux approches sont adoptées pour gérer les risques climatiques : les mesures d'atténuation visant à réduire les émissions de GES et des mesures d'adaptation destinées à aider la population face aux impacts possibles. Les mesures d'adaptation sont donc nécessaires pour compléter les stratégies d'atténuation. Le pays fait partie des pays ayant le plus besoin de capacités pour s'adapter aux conséquences des dérèglements climatiques.

Les différents impacts auxquels le pays est exposé démontrent (suscitent) l'importance de prendre les mesures nécessaires d'adaptation aux changements climatiques. A cet effet, des efforts ont été déployés dans le domaine du CC.

Les réalisations principales :

- L'élaboration de la première communication nationale (en 2002)
- L'élaboration d'un document sur le transfert des technologies :_présentant les impacts potentiels des changements climatiques ainsi qu'une synthèse de l'évaluation des besoins en transferts de technologie
- L'élaboration d'un Plan d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA 2006) ;
- L'étude de vulnérabilité face aux aléas climatiques dans le cadre du projet régional Acclimate (COI) en 2011
- L'élaboration de la 2^{ème} communication nationale sur les changements climatiques en cours de finalisation

- L'élaboration du manifeste d'Itsandra pour le développement vert entre le gouvernement comorien et le système des nations unies (GVT/SNU Développement vert aux Comores)
- Les stratégies d'adaptation aux CC pour le secteur de l'eau et de l'agriculture (en cours)
- Les multiples actions de reboisement et des aménagements anti érosifs ;
- L'exécution de microprojets communautaires et multisectoriels d'adaptation aux Changements Climatiques.

Tableau 10 : L'indicateur de résultat dans le domaine du CC

Indicateur de résultat	Années	
	Niveau récent	Niveau ciblé en 2014
Nombre de mesures d'adaptation aux CC mise en œuvre DSCRP 2010	10 (2010)	20

Source Rapport DSCRP 2010

1.2 Les écosystèmes et leur diversité biologique

Les écosystèmes marins et terrestres abritent une diversité biologique d'intérêt mondial et national qui demeure toutefois, peu connue et mal exploitée. L'endémicité faunistique et floristique représentent des atouts majeurs pour l'Union des Comores. A l'échelle mondiale, le pays fait partie des 20 îles caractérisées par un endémisme spécifique remarquable de leur diversité biologique (Caledecott et al.1996).



Il est donc primordial d'utiliser de manière durable les éléments de la biodiversité, de conserver et de valoriser au mieux notre potentiel biologique face à la pression anthropique. L'activité humaine constitue la principale source de détérioration de l'environnement et de certains écosystèmes. La croissance de la pression anthropique sur les ressources naturelles et leurs écosystèmes est favorisée par :

- la croissance démographique augmentant ainsi les besoins en terre en faveur de l'agriculture et/ou de la construction ;
- l'enlèvement de la pauvreté engendrant la dépendance de la population envers les ressources naturelles.
- Le faible développement des activités génératrices de revenus (AGR)

Ces préoccupantes menaces sont importantes aussi bien au niveau des écosystèmes qu'au niveau de la diversité biologique qui s'y trouve. Le tableau suivant représente les menaces majeures que subissent les écosystèmes et leur biodiversité en Union des Comores.

Tableau 11 : les principales menaces sur les écosystèmes et leur diversité biologique

ECOSYSTEMES	Menaces					
	Exploitation des ressources de la diversité biologique	Pollution par les déchets ménagers	Erosion	Prélèvement des matériaux de construction	Méthodes traditionnelles d'exploitation	Menaces naturelles
Mangroves						
Herbiers						
Coraux et cotes rocheuses						
Plages						
Ilots du parc marin de Mohéli						
Lac Dzilandzé						
Lac Dziani Boudouni						
Lac salé						
Lac Hatsongoma						
Rivières						
Forêt humide de la crête de Mohéli						
Sommets forestiers à Anjouan du Mont N'tingui, Trindini et Moya						
Forêt du Mont Mtsapéré à Mayotte						

forêt de la Grille et du Karthala						
--------------------------------------	--	--	--	--	--	--

Source : 4^{ème} rapport national sur la diversité biologique (Juin 2009)

Légende :

: Faible
 : Moyenne
 : Sévère
 : Très sévère

Face à la mauvaise gestion des ressources naturelles ainsi qu'à la perte de la biodiversité, le pays a réalisé une série d'activités visant à une meilleure préservation de la diversité biologique.

Les réalisations principales:

- Le Programme régional de Gestion durable des ressources des zones côtières des pays de l'Océan Indien (ProGeCo) :
 - * Le renforcement des capacités de suivi, conservation, valorisation et gestion durable de la biodiversité côtière et marines et des ressources naturelles
 - * Le développement de plans de gestion intégrée des zones côtières
- Le plan national de suivi de l'impact des activités terrestres sur le milieu marin et côtier (PNUE)
- L'exécution de microprojets communautaires et multisectoriels en faveur de la protection des écosystèmes et de leur biodiversité
- Le programme préCOI (projet régional environnement des pays de la commission de l'océan indien) :
 - * Elaboration de bilan écologique de la région
 - * Mise en place d'une documentation sur la faune et la flore
 - * Elaboration des cartes de vulnérabilité sur les récifs de la grande Comores
 - * Appui à la mise en place du laboratoire de biologie marine
- L'élaboration des documents dans le cadre de la lutte contre la désertification (préparation stratégique des scénarii et alignement des plans d'actions nationales avec les stratégies des scénarii)
- la réalisation des inventaires faunistiques et floristiques
- La création de 3 aires protégées terrestres (Karthala, Mlédjélé et Ntringui) et 4 autres sont en cours
- le développement d'activités économiques et de substances basées sur une exploitation durable des ressources naturelles et compatibles avec les objectifs de conservation des aires protégées

- la promotion d'un modèle de gouvernance locale basé sur le volontariat et contribuant aux OMDs à travers la gestion de l'environnement
- l'élaboration et la disponibilité du rapport sur le diagnostic de l'état des ressources en terre par l'approche LADA
- La réalisation de multiples actions de reboisement
- Les formations aux paysans sur les techniques de lutte antiérosive ;
- L'élaboration d'une stratégie de Gestion Intégrée des Zones Cotières (GIZC) : le plan et le programme GIZC sont en cours.

Tableau 12 : les indicateurs en matière de biodiversité

Indicateurs de résultats	Années			
	1995	2009	2011	2014
Accord de cogestion signée pour la mise en place des aires protégées terrestres et marines			2	3
Nombre d'inventaires faunistiques et floristiques			3	
Proportions des superficies dégradées qui font l'objet d'une restauration (%)			20	15
Superficie des terres protégées (ha)	30	30		

Source Rapport OMD 2009, Rapport DSCR2010

1.3 Les catastrophes naturelles

Les catastrophes auxquelles sont exposées les Comores sont classées en diverses catégories :

- * **les catastrophes géophysiques** : les risques liés à la présence du volcan actif « le KARTHALA » à savoir les séismes et les éruptions volcaniques ;
- * **les catastrophes hydrométéorologiques** : cyclones, tempêtes tropicales, montées du niveau de la mer, érosions, inondations et raz de marée ;

- * **les catastrophes biologiques** : épidémies de choléra, Chikungunya, fièvre typhoïde, le paludisme. Ces maladies vectorielles très fréquentes et récurrentes sont dues en majeure partie à l'insuffisance des moyens techniques et financiers pour la mise en place d'une gestion rationnelle des déchets. Ces maladies étant par ailleurs exacerbées par le CC
- * **les catastrophes classiques** : explosions liées aux hydrocarbures, déchets urbains, naufrages, accidents de la circulation, crash d'avion, sécheresse, les inondations, incendies et feux de forêt.

Depuis 2000, l'Union des Comores a enregistré un nombre assez important de catastrophes naturelles qui se résument dans le tableau suivant.

Tableau 13 : Les catastrophes naturelles survenues aux Comores depuis 2000

Catastrophes naturelles	Réurrence depuis l'an 2000	Impacts : sur la santé et la vie des populations
Cyclones	-Gafilo de février 2004; cyclone GAMEDE en 2007 -Forts orages de 2002	-Naufrage du ferry Sam Son -destruction de plusieurs ponts dans les 3 îles -Coulées d'eaux boueuses (Lahars) en Grande Comore -2 morts et 15 blessés
Précipitations abondantes	Avril 2009 dans la région de bambao et Dimani	Une cinquantaine de maisons et de boutiques ont été inondées
Inondations importantes	-18 Octobre 2010 à Mutsamudu(Anjouan) -Avril 2009 à la Grande Comore (Bambao , Dimani Domba, Pidjjani) -2009 à Mohéli -2006 en Gd Comores -2002 à mohéli	-Inondations assez fréquentes pendant la saison hivernale -50 maisons et boutiques ont été inondées -Le port de Mutsamudu inondé avec un niveau d'eau >1m - 168 familles affectées, 6morts,3 blessées grave -1 village totalement évacué (Moudji Mvia) -87 habitations affectées, 4 ponts détruits, routes coupées

Séismes majeurs (10 dernières années)	<ul style="list-style-type: none"> - juin 2007 localisé au sud de l'île autour du volcan -1Juin 2007 au Sud-ouest de l'île -27 juillet 2007 au Sud-ouest de l'île -16 Septembre2007 au Sud-ouest de l'île -03/Octobre 2007 dans le Sud de l'île -17/Octobre/2007 localisé dans le Sud de Moroni -21/Janvier/08 au Sud de Moroni -21 Janvier 08 localisé à Bambao et Hambou -16Mars 08 localisé à Bambao et Hambou 	Magnitude faible inférieur à 4-5 sur l'échelle de Richter
Activité volcanique	<ul style="list-style-type: none"> 2007, 13 Janvier 2006,28 Mai - 03 Juin 2005, 16 - 18 Avril 	<ul style="list-style-type: none"> - Eruption magmatique du Karthala au niveau du cratère secondaire. -Eruption phréato-magmatique au niveau du cratère principal, nuage de cendres touchant les $\frac{3}{4}$ de l'île de Grande Comores. -2 000 personnes ont été déplacées hors de leurs zones de résidence. Les citernes d'eau potable ont été contaminées, affectant 118 000 personnes. -Eruption phréato-magmatique au niveau du cratère principal: la plus grande partie de l'île a reçu des retombées de cendres. Environ 10 000 personnes résidant à l'est de l'île ont été évacuées.
Remontées des eaux océaniques	<ul style="list-style-type: none"> -2007 en Grande Comore, Sud-Est -2004 Grande Comore, Nord de l'île 	<ul style="list-style-type: none"> Digues et bâtiments détruits - Inondation des habitations côtières

Source : COSEP/« Développement des Capacités de Gestion des Risques de Catastrophes naturelles et Climatiques, en Union des Comores

Afin de prévenir et réduire les catastrophes naturelles, le gouvernement a mis en place des structures nationales et régionales. Le Pays dispose d'un Centre des Opérations de Secours et de la Protection civile (COSEP) organe exécutif de la Plateforme Nationale de Prévention et Gestion des risques des Catastrophes créé en 2007, des Centres Régionaux des Opérations de Secours et de la Protection civile

(CROSEP) et d'un Observatoire Volcanologique du Karthala (OVK). Ces structures en collaboration avec l'Etat comorien ont mis en place des plans d'intervention et développer une série de réalisations dans le cadre des catastrophes naturelles.

Les plans d'intervention :

- le plan national de préparation et de réponse à l'urgence
- le plan de contingence inter-agences
- le plan Karthala
- le plan cyclone
- le plan grippe aviaire
- le plan pollution maritime (POLMAR).

Les réalisations principales:

- l'évaluation de l'état de santé des récifs coralliens et des mangroves de la zone du Parc Marin(Mohéli), Sima(Anjouan) et Nord de la Grande Comore
- la formation des spécialistes nationaux et de l'équipe pays sur la prévention et la gestion de catastrophes ;
- l'élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication et de sensibilisation en matière de prévention, gestion et réponse aux urgences ;
- le renforcement des capacités des structures nationales
- la disposition d'une cartographie de vulnérabilité aux risques naturels et climatiques ainsi que des différents aléas ;
- le développement des partenariats sur les projets régionaux de surveillance de situation à grande risque.

Tableau 14 : Les indicateurs en matière dans le domaine des catastrophes naturelles

Indicateurs résultats	deAnnées		
	Niveau récent	Niveau de récent	Niveau ciblé 2014
Structure de gestion des risques et des crises opérationnelles DSCR 2010	3 (DSCR 2010)	3 (DSCR 2011)	5

Source : Rapport DSCR 2010

1.4 Les déchets et assainissement

La problématique liée aux déchets préoccupe chaque être humain compte tenu du manque de gestion appropriée des ordures ménagères. Malgré les initiatives prises en vue de remédier à ce fléau, les décharges sauvages ne cessent de se multiplier. La surproduction des déchets est due à la croissance démographique et au développement socio-économique (1m³/habitant en moyenne par an). Ces techniques d'évacuation des déchets sans traitement préalable engendrent d'une part une forte dégradation de nos paysages et d'autre part une émergence des maladies vectorielles (Dengue, Choléra, Paludisme, chikungunya etc.) et des impacts environnementaux.



L'augmentation des déchets solides et liquides est accentuée par l'absence d'un système de gestion des ordures et d'assainissement constituant ainsi un problème majeur de santé publique. Le pourcentage des foyers ayant un meilleur système d'assainissement est très faible (on compte 33 % en 2004 à 35 % en 2006 selon le rapport mondial sur le développement humain 2009). Malgré l'implication des communautés pour remédier aux problèmes des déchets solides et liquides, les problèmes d'assainissement persistent. Face à l'ampleur de ce fléau écologique, des réalisations ont été mise en place afin d'améliorer le cadre de vie de la population.

Les réalisations principales :

- L'étude d'impact environnemental pour l'implantation des décharges contrôlées pour les agglomérations de Moroni, Mitsamihouli, Fombouni et Domoni ;
- L'élaboration d'un plan de gestion des déchets Mitsamihouli-Mboudé ;
- l'exécution d'une opération d'urgence sur la gestion rationnelle des déchets à Moroni et à Fombouni (sud de la Grande-comore) ;
- l'exécution de microprojets communautaires et multisectoriels en matière de gestion des déchets
- la mise en place d'un programme régional de gestion durable des ressources des zones côtières des pays de l'Océan Indien (ProGeCo) ;
- Une forte sensibilisation sur la problématique relative aux déchets
- La réalisation d'une étude sur les déchets hospitaliers par un bureau d'étude hydroplan
- Le projet de décharge contrôlé à Insountsou (en cours)

Tableau 15 : Les indicateurs liés à la gestion des déchets et assainissement

Indicateurs de résultats	Années		
	Niveau de référence	Niveau récent	Niveau ciblé 2015
le taux d'accès à des services de gestion des déchets et d'assainissement	5	ND	ND
Population utilisant des installations d'assainissement amélioré aux Comores (%)	17% (1990)	36% (2008)	59%

Source : fiche d'information des statistiques sanitaires 2010 aux Comores, Rapport OMS (stratégie de coopération, Rapport OMD 2009

1.5 L'eau et l'énergie

L'eau et l'énergie constituent des ressources précieuses et vitales pour la vie des êtres humains, la diversité biologique ainsi que le développement socio-économique. A cet effet, elles doivent être gérées d'une manière intégrée en quantité comme en qualité. En Union des Comores, la mauvaise gestion de ces

ressources persiste et affecte ainsi le cadre de vie de la population. Les sources d'approvisionnement en eau du pays sont : les eaux de surface, les eaux souterraines et la collecte des eaux pluviales.

Selon l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages aux Comores de 2004, les sources d'approvisionnement en eau de boisson les plus utilisées par les ménages sont : les bornes fontaines publiques (30,6 %) et la récupération des eaux de pluies dans les citernes (24,2 %). Les raccordements à domicile ne concernent que (15 %) des ménages. L'absence de systèmes d'assainissement (collecte et traitement des eaux usées) et la multiplication des décharges sauvages entraînent la pollution des nappes phréatiques favorisant ainsi la prolifération des bactéries responsables de maladies d'origine hydrique telles que : la typhoïde et les diarrhées.

Ces contraintes sont aussi importantes dans le secteur de l'énergie où les problèmes se posent avec acuité. Les principales sources d'énergie utilisées aux Comores sont :

- les hydrocarbures pour la génération de l'électricité et le transport (terrestre-maritime et aérien)
- la biomasse ligneuse utilisée en majeure partie par les ménages ainsi que dans les distilleries d'ylang ylang.

Le rapport OMD 2009, les sources d'énergie (en pourcentage) se répartissent comme suit :

- Le bois de chauffe issue de la surexploitation de la biomasse ligneuse est estimé à 78%
- Les produits pétroliers représentent 20%
- Les autres sources d'énergie exemple le gaz butane pour la cuisson au niveau des ménages, représentent une quantité négligeable d'environ 2 %.

Malgré la demande croissante, la production d'électricité et d'eau ainsi que sa distribution au niveau des ménages reste encore très difficile. Ces contraintes sont les conséquences d'une faible capacité de production et de distribution et le coût élevé (un des plus élevés dans le monde). Pour assurer un environnement durable et offrir un meilleur cadre de vie, des efforts restent à mener en partenariat avec les différentes organisations. C'est dans ce cadre, que les réalisations listées ci-dessous ont été entamées.

Les réalisations principales :

- la mise en place d'un comité sectoriel Eau et Assainissement par le Commissariat Général au Plan (CGP) en 2009 ;
- La définition du cadre institutionnel et d'une politique du programme national dans le secteur de l'eau prévue dans le plan d'action 2012 ministère de l'environnement (en cours)

- la mise en œuvre des programmes liés à l'adduction d'eau dans les zones rurales ;
- le renforcement des services de l'eau à Anjouan et à Mohéli (AFD) ;
- l'amélioration de l'accès aux services d'assainissement hygiénique (UNICEF/BAD) ;
- la mise en place de système de gestion des réseaux d'eau et de la ressource en eau par les communautés (AFD) ;
- la mobilisation des investissements dans le domaine de l'Adduction D'eau Potable (AEP)
- la réalisation de l'état de lieu de la ressource en eau (2009/2010) ;
- La réalisation des études sur le potentiel éolien, hydroélectrique et géothermique
 - * les études d'extension des capacités de stockage des produits pétroliers
 - * les études de développement du réseau électrique et des pré-études de production
 - * l'étude sur les potentialités d'utilisation de l'énergie solaire
- L'extension du réseau électrique national et amélioration de la capacité de production ;
- La révision du cadre organique du ministère en charge de l'énergie et eau ;
- La création d'une base de données du secteur de l'énergie
- L'élaboration et validation d'une politique et stratégie nationale de l'énergie est en cours ;

Tableau 16 : Les indicateurs liés à l'eau et l'énergie

Indicateurs de résultats	Niveau de référence	Niveau récent	Valeurs ciblées
	Nombre de sources d'approvisionnement en eau potable dont les périmètres sont sécurisés		2 (2011)
Population ayant accès de façon durable à une source d'eau aménagée (%)	91,6 (1996)	85,1 (2004)	96 (2015)
Taux d'accès à une source d'eau potable (%)		15 (2010)	
Energie consommé par habitant (tep)	0,06 (1995)	0,2 (2006)	- ND

Source : Rapport DSCR 2010, Rapport OMD 2009

Après avoir effectué le cadre de réalisation dans les secteurs relatifs au domaine de l'environnement, des contraintes et des défis principaux ont été relevés.

Tableau 17 : les contraintes principales et des défis à relever dans le domaine de l'environnement

	Les contraintes principales	Les défis à relever
ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> * L'insuffisance institutionnelle * L'insuffisance des ressources humaines spécialisées * L'accès difficiles aux technologies * Les moyens financiers limités * Les problèmes fonciers * L'insuffisance des AGR * L'insuffisance des actions de sensibilisation * Les difficultés à capitaliser les acquis des différents projets et programmes réalisés * L'inexistence de base de données fiable * Le cout élevé relative aux technologies des énergies renouvelables * L'inexistence d'un système d'assainissement et de gestion intégrée des déchets * L'absence d'un plan d'urbanisation et de schéma d'aménagement urbain * La recrudescence des délestages et coupures dans la distribution de l'électricité * La vétusté des installations * Le cout élevé de l'électricité * L'inefficacité des systèmes de surveillance aux éventuels risques de catastrophes 	<ul style="list-style-type: none"> • la multiplication et mise en application effective des textes législatifs et réglementaires dans le domaine de l'environnement • la multiplication des actions de sensibilisation. • La multiplication des AGR • La mise en place d'un système de classement de forêts existantes ; • la mise en place d'un système régulier de collecte des données statistiques fiables ; • l'élaboration d'une politique foncière ; • la préservation des ressources naturelles. • La réalisation des inventaires exhaustifs de la biodiversité de manière régulière ; • le renforcement des capacités de réponse et de gestion aux CC • la multiplication des mesures d'adaptation contre les impacts liés aux dérèglements climatiques • La réactualisation du Plan d'Action National d'Adaptation (PANA) ; • le renforcement des capacités humaines et institutionnelles; • la mobilisation des moyens financiers • le développement d'un système d'assainissement et de gestion des déchets solides et liquides • l'élaboration et l'adoption d'un code d'assainissement • L'élaboration d'un plan d'urbanisation • le développement des infrastructures de production, de transport et de distribution de l'eau ; • l'accès et l'approvisionnement en eau potable pour toute la population ; • la mise en place d'un système régulier d'entretien des réseaux d'adduction. • Le développement des énergies renouvelables • les renforcements des capacités des organisations communautaires

2. L'équité sociale

La promotion du domaine social constitue un pilier important pour mesurer les performances du Développement Durable. Dans le cas précis de ce rapport une analyse pointue des progrès sera menée au niveau des secteurs de la santé, de l'éducation, de l'emploi et du travail. Les autres composantes sociales seront traitées dans la partie des domaines transversaux.

2.1 La santé

Le système de santé aux Comores connaît depuis 1994 une réforme avec l'élaboration du Plan National Développement Sanitaire (PNDS) intégrant les perspectives 2010. La vision comportée par cette stratégie a permis au gouvernement de considérer le secteur de la santé comme première priorité nationale. Le système d'information du secteur se déploie avec la prise en compte des indicateurs mesurables par rapport à l'attente des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il s'agit de tenir compte de l'OMD4, OMD5 et OMD6 respectivement relatif à la réduction de la mortalité des enfants, à l'amélioration de la santé maternelle et au combat du VIH /SIDA, du paludisme et des autres maladies.

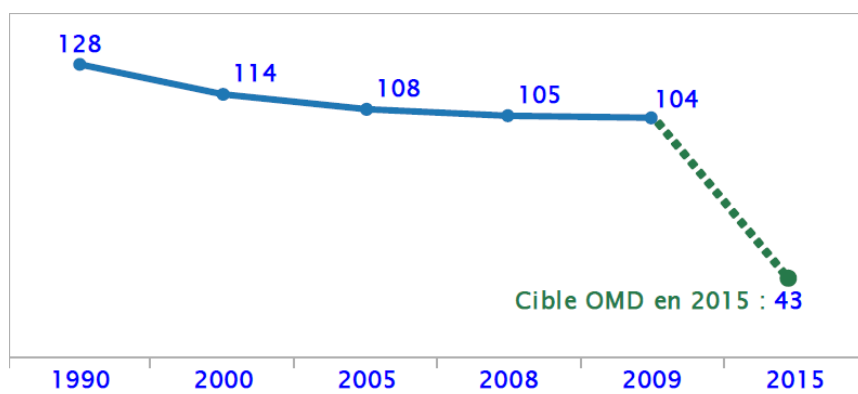
- * La réduction du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans : le tableau 18 et le graphe 1 révèlent les indicateurs de résultats utiles pour mesurer les progrès réalisés.

Tableau 18 : Les indicateurs de la santé

Réduction du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans			
Indicateurs	Niveau de référence	Niveau récent	Valeur ciblée en 2015
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes)	130 (RGPH 1991)	66 (2007)	43,3
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	86,2 (RGPH 1991)	49 (2007)	28,7
Taux d'enfants de moins d'un an vaccinés contre la rougeole (%)	48 (EDS 1996)	77 (2008)	100

Source : Rapport OMD 2009

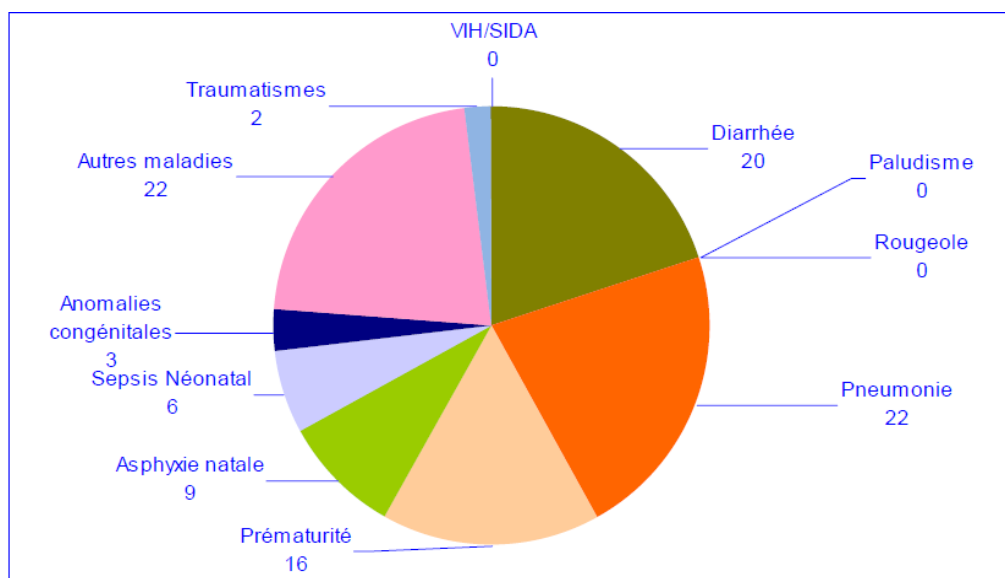
Grphe 1 : la tendance du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1000 naissances vivantes (OMD4)



Source : Analyse de la situation sanitaire 2010 (Comores)

La mortalité des enfants de moins de 5 ans est provoquée par divers maladies.

Schéma A : La distribution des causes de décès parmi les enfants de moins de 5 ans aux Comores (%) en 2008



Source : Fiche d'informations des statistiques sanitaires 2010 (Comores)

* La réduction du taux de mortalité maternelle est mesurée à travers les indicateurs ci-dessous :

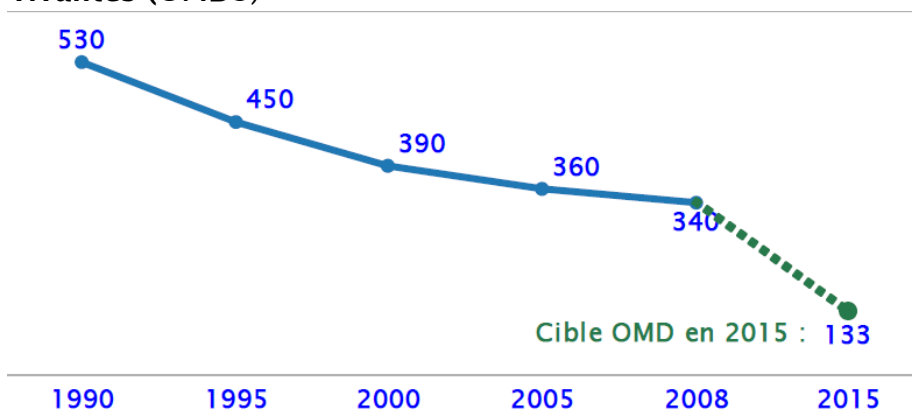
Tableau 19 : Les indicateurs liés à la santé

La réduction du taux de mortalité maternelle			
Indicateurs	Niveau de référence	Niveau récent	Valeur ciblée en 2015
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	517 (RGPH 1991)	380 (RGPH 2003)	129
Taux d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifiée (%)	52 (EDS 1996)	80 (RETMN2009)	> 60
Taux de prévalence contraceptive (%)	26 (MICS 2000)	19 (RSDME 2008)	> 55

Taux des femmes ayant reçu des soins prénataux au moins une fois et celles ayant reçu au moins 4 fois pendant leur grossesse	52 (MICS 2000)	53 (RSDME 2008)	100
--	-------------------	--------------------	-----

Source : Rapport OMD 2009

Graphe 2: tendance du ratio de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes (OMD5)



Source : Analyse de la situation sanitaire 2010 (Comores)

* Le combat du VIH /SIDA : Les Comores sont classées parmi les pays à faible prévalence. Selon le PLNS, le taux de prévalence (15 à 24 ans) est estimé à 0,25%.

Tableau 20 : Les indicateurs liés à la santé

Le combat du VIH /SIDA			
Indicateurs	Niveau de référence	Niveau récent	Valeur ciblée en 2015
Taux de prévalence du VIH parmi la population âgée de 15 à 24 ans (%)	-	< 0,1 (RSEM 2009)	< 0, 05
Taux d'utilisations des préservatifs lors du dernier rapport sexuel à haut risque (%)	35.7 (EVIH 1996)	-	100
Taux de la population âgée de 15 à 24 ans ayant de connaissances générales correcte du VIH/SIDA (%)	1.6 (EVIH 2003)	25 (PNLS 2007)	100

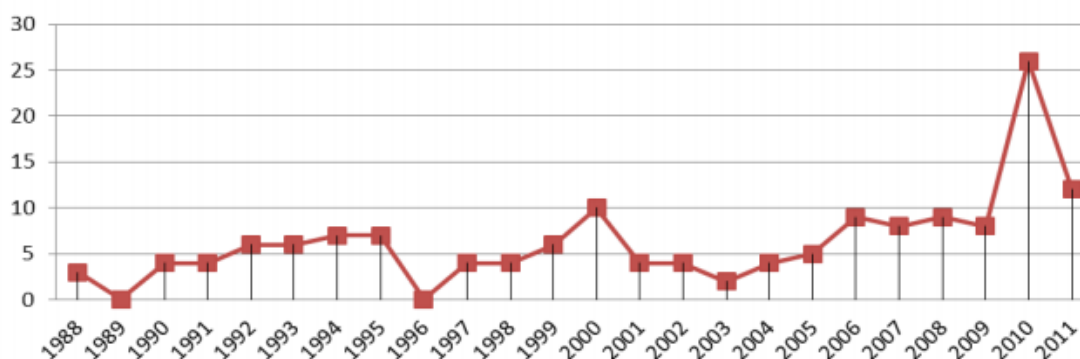
Proportion de la population infectée par le VIH à un stade avancé ayant accès aux traitements antirétroviraux (%)	100	100	100
---	-----	-----	-----

Sources : EVIN 1996 ; EVIN 2003 ; PNLs 2007 ; RSEM 2009 (UNICEF), Rapport OMD 2009.

Il faut noter que les facteurs suivants auront tendance à augmenter le taux de VIH/SIDA aux Comores :

- * Le taux d'utilisation du préservatif étant seulement de 35,7%
- * La forte mobilité de la population à l'intérieur et à l'extérieur des îles
- * Niveau d'éducation assez faible
- * L'enlèvement de la pauvreté
- * L'accès aux soins limités

Graph 3 : évolution du VIH/SIDA de 1988 à 2011



Source : Rapport d'activités des Comores (mars 2012) UNAIDS

- * La maîtrise du paludisme et des autres maladies : des progrès sont observés en ce qui concerne la maîtrise du paludisme. Les indicateurs suivants démontrent les efforts consentis pour le cas du paludisme et autres maladies (tuberculose, etc....)

Tableau 21 : les indicateurs liés à la santé

La maîtrise du paludisme et des autres maladies			
Indicateurs	Niveau de référence	Niveau récent	Valeur ciblée en 2015
Taux d'incidence lié à la malaria (%)	33	34,6	-
Proportion d'enfant de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires traitées à l'insecticide (%)	9	26,4	100

Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant la fièvre et traités avec des médicaments anti-malaria appropriés (%)	63	49,51	100
Taux de mortalité liés à la tuberculose (100 000 hab)	20,8	130	-
Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre DOTS (%)	94,5	100	100

Sources : Rapport national OMD 2005 ; Rapport sur la situation des enfants dans le monde UNICEF 2009 ; Enquête de couverture des moustiquaires imprégnées

Les réalisations principales dans le secteur de la santé

- L'organisation des formations sur la prise en charge Intégrée des maladies de l'Enfant(PCIME) ;
- La prise en charge de la malnutrition aigue ;
- La mise en œuvre du programme élargi de vaccination contre les maladies traditionnelles (tuberculose, tétanos, rougeole...) ;
- L'adoption d'un cadre de politique nationale de santé de la reproduction ;
- La mise en œuvre d'un programme de maternité à moindre risque ;
- La mise en place d'une stratégie de prévention et de mobilisation sociale en matière de VIH/SIDA ;
- La surveillance du taux de prévalence du SIDA à travers le dépistage volontaire ;
- La mise en place d'une stratégie pilote d'élimination du paludisme à Mwali ;
- La distribution massive des Moustiquaires Imprégnées longues durées (MILD) ;
- L'adoption du traitement préventif systématiquement donné aux femmes enceintes ;

- L'application de la stratégie DOTS aux tuberculeux et la disponibilité des médicaments antituberculeux.

2.2 L'éducation

A l'instar des autres pays du monde, l'Education aux Comores est reconnue comme l'une des principales priorités grâce au rôle important qu'elle joue dans la réduction de la pauvreté, dans le développement durable et dans l'amélioration du bien-être social. Cette préoccupation majeure cadre bien avec les objectifs du millénaire pour le développement à l'horizon 2015 dont l'accès à une éducation de qualité pour tous, la parité entre filles et garçons aussi bien dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire. L'atteinte de ces objectifs n'est envisageable que par la mise en œuvre des multiples programmes qui consiste à :

- développer l'éducation de la petite enfance à travers l'enseignement coranique rénové
- offrir une éducation élémentaire gratuite, obligatoire et de qualité pour tous les enfants comoriens
- diversifier l'offre d'éducation et de formation de façon à donner les mêmes chances de réussir à tous les jeunes et de mieux s'insérer dans la vie socioprofessionnelle ;
- encourager l'alphabétisation des jeunes et des adultes, particulièrement pour les filles et les femmes afin qu'elles puissent participer activement à l'effort de développement du pays.

Tableau 22 : La parité genre

L'amélioration du taux d'alphabétisation				
Indicateurs	2005/2005	2006/2007	2007/2008	Valeurs ciblées en 2015
Rapport filles/garçons dans le primaire	0.86	0.87	0.82	1
Rapport filles/garçons dans le collège	0.92	0.79	0.79	1
Rapport filles/garçons dans le lycée	0.88	0.88	0.61	1

Sources : Tableaux de bord 2005 ; 2007 et 2008 (Ministère de l'Éducation Nationale)

Tableau 23 : L'évolution des taux nets d'admission par île et par sexe

Iles	Taux net d'admission au CP1 en 1996				Taux net d'admission au CP1 en 2009			
	MF	M	F	F/M	MF	M	F	F/M
Ngazidja	16,2	15,5	16,9	1.1	77,8	75,0	80,8	1.1
Mwali	24,7	28,6	20,6	0.7	88,5	57,6	76,0	1.3
Ndzuani	15,4	16,6	14,2	0.9	56,1	57,6	54,4	0.9
Comores	15,3	15,5	15,1	1.0	65,2	64,8	65,6	1.0

Source : enquête réalisée par la Direction Générale de la Planification, des Etudes et des Projets, MEN 2009

*** L'enseignement technique et la formation professionnelle**

L'enseignement technique et formation professionnelle reste malheureusement l'une des composante du système éducatif comorien qui connaît le plus de difficulté de développement. Bien que ce domaine occupe une place signifiante dans le système éducatif, les autorités comoriennes n'ont pas réussi à mettre en place des incitatives de développement économique pouvant répondre aux engagements exprimés dans le document de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. L'enseignement technique et professionnel doit jouer un rôle primordial pour la formation de main d'œuvre qualifiée nécessaire dans le marché de l'emploi.

*** L'enseignement supérieur et la Recherche**

L'enseignement et la recherche universitaires sont relativement récents aux Comores. Depuis son ouverture par la loi n°94-035 portant orientation sur l'éducation, à son article 30, l'Université des Comores continue à remplir les missions qui lui sont assignées grâce à la mise en place d'un certain nombre de facultés, instituts et écoles.

Le gouvernement comorien fait des efforts à travers l'enseignement supérieur pour promouvoir les valeurs de la civilisation comorienne tout en répondant aux besoins de la population en matière de développement socio-économique et culturel.

Des efforts sont sensiblement notés dans le domaine de l'insertion des Comores dans la communauté scientifique internationale, en encourageant, entre autres les accords et les échanges interuniversitaires. Mais beaucoup reste à faire dans le domaine de la recherche surtout pour le transfert des nouvelles technologies par des programmes de formation permanente et de valorisation des ressources humaines, dans le cadre de la stratégie nationale de développement et de réduction de la pauvreté.

Les réalisations principales au niveau de l'éducation

- l'opérationnalisation du plan directeur de l'Education et de la formation pour 2005–2009 dans le cadre d'Education pour tous ;
- la disponibilité du plan directeur de l'Education 2010–2015 ;
- la mobilisation de l'UE dans le cadre de renforcement de capacité du système éducatif comorien ;
- l'amélioration de l'accès et de la qualité des encadrements pédagogiques à travers mise en œuvre d'un projet d'appui au secteur de l'Education au Comores (PASEC) ;
- la mise en œuvre d'un programme Education UNICEF qui intervient dans l'éducation de base, l'éducation des filles et le développement de la petite Enfance ;
- L'accompagnement des initiatives communautaires de mise en place des infrastructures et équipements scolaires à travers le Fond d'Appui au Développement Communautaire (FADC) ;
- la mise en place d'un projet de déparasitage dans toutes les écoles primaires (OMS) ;
- la mise en place d'un projet d'Appui technologique aux Educateurs et Communautés (ATEC) pour la sensibilisation à la promotion de l'Education de base et de la formation des enseignants ;
- le Développement des stratégies de sensibilisation communautaire pour la promotion de l'Education des filles par les ONGs.

2.3L'emploi et le domaine du travail

L'emploi constitue un sous pilier social important qui permet de mesurer les progrès réalisés en matière de Développement durable. Il est un moyen direct de tirer parti de la croissance du secteur privé au profit d'une réduction durable de la pauvreté et finalement d'une création de richesse. Toutefois en Union des Comores, le problème des données récentes permettant de mieux appréhender la question de l'emploi persiste. Néanmoins, les tendances manifestent des situations très négatives surtout au niveau du chômage avec un taux passant de 10,4% à 13,5% entre 1995 et 2004. La situation est confirmée par un niveau relativement bas du taux d'activité des personnes de plus de 15ans de 49,7 %. Cette configuration

rend surtout victime la femme comorienne soumise à un taux de chômage deux fois plus élevé que chez l'homme. Le gouvernement redouble les efforts avec l'opérationnalisation de l'Agence Nationale de Promotion de l'Investissement (ANPI). Le capital d'investissement est passé de 5696 703 689fc en 2009 à 15 390 794 220 en 2010. De façon aussi parallèle, les Comores se plongent dans un phénomène de pauvreté qui peut être mesuré par l'Indicateur de Développement Humain de l'ordre de 0,576 (2007) selon le rapport sur les OMD. Cette incidence de la pauvreté se traduit par l'incapacité des ménages comoriens à répondre aux besoins de base :

- 25 à 30 % des ménages sont touchés par des habitations précaires ;
- Seuls 38% des ménages ont accès à l'électricité ;
- 30 % des ménages ont la possibilité d'utiliser le robinet d'eau courante ;
- 10 % de la population ont accès à l'assainissement moderne.

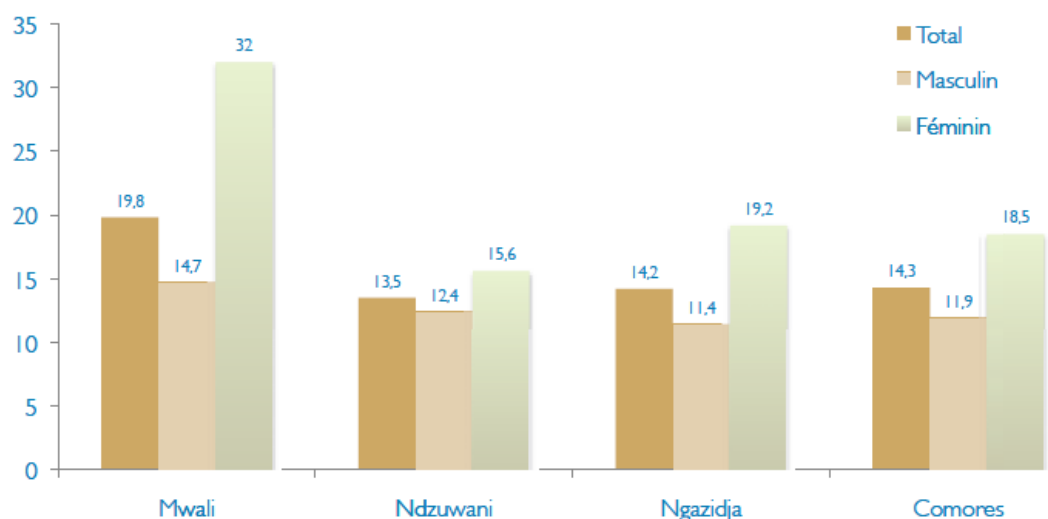
Tableau 24 : les indicateurs liés au secteur de l'emploi

La maîtrise du paludisme et des autres maladies			
Indicateurs	Niveau de référence	Niveau récent	Valeur ciblée en 2015
Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (%)	54.7	44.8	27.3
Proportion d'enfants (-5ans) accusant une insuffisance pondérale (%)	14 (RGPH 1991)	13.9 (REENE 2008)	7
Proportion des enfants accusant un retard de croissance (%)	20.6 (RGPH 1991)	27.8 (REENE 2008)	10.3
Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique	3.5 (RGPH 1991)	6.4 (REENE 2008)	1.3
Taux de chômage (%)	12.8	13.5	0
Taux d'activité	-	37.45	100

Source : Rapport OMD ,Rapport DCSR 2010

En se référant aux indicateurs de secteur de l'emploi, on constate que le taux de chômage tend à augmenter au fil des années. Ce chômage est la plupart perçu par les jeunes qui rencontrent de nombreux problèmes d'insertion dans le monde du travail.

Graphe 4 : La répartition du taux de chômage selon l'île et le sexe



Source : RGPH 2003, Rapport OMD 2009

Tableau 24 : la situation des investissements et création d'emploi aux Comores

Indicateurs	2009	2010
Capital d'investissement	5 696 703 689	15 390 794 220
Nombre d'emploi crée	1025	792

Source : ANPI

Des efforts sont déployés par l'Etat comorien pour faire face à cette problématique de l'emploi et du phénomène de la pauvreté. Les efforts sont alors multipliés dans le cadre d'une politique nationale de l'emploi dans le but de :

- promouvoir les secteurs pourvoyeur de l'emploi ;
- améliorer le développement des systèmes productifs par l'approche HIMO ;
- capitaliser les acquis des projets et entreprises d'appui à la création d'entreprise ;

- promouvoir l'entrepreneuriat féminin ;
- encadrer le secteur informel ;
- augmenter les flux financiers en vue de promouvoir les initiatives privées.

Les réalisations principales dans le secteur de l'emploi

- L'adoption d'un code de l'investissement ;
- L'adoption en 2008 d'une politique de l'emploi ;
- L'adoption en 2008 de la politique de la protection sociale ;
- La réalisation en 2007 de l'Etude Diagnostic de l'Intégration Commerciale ;
- La mise en place d'un code de travail ;
- La mise en place de la maison d'emploi ;
- Le développement des projets d'appui à la micro Entreprise (AMIE, PNUD) ;
- Le développement des systèmes de petits crédits MECKS et SANDUK (FIDA et Coopération française).

Malgré les nombreuses réalisations effectuées, beaucoup d'effort reste à faire pour un meilleur cadre de vie et une amélioration vers l'atteinte des OMD. Force est de constater que de nombreuses lacunes et défis sont à relever.

Tableau 25 : Les contraintes principales et les défis à relever dans le domaine social

Secteurs	Les contraintes principales	Les défis majeurs
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • La faiblesse du système national d'information sanitaire pour les données de routine et d'enquêtes ; • La rupture fréquente des stocks en médicaments essentiels génériques ; • L'élévation excessive des coûts des soins de santé ; • La stigmatisation à l'égard des personnes infectées par le VIH/SIDA et la tuberculose ; • Le refus pour certaines personnes du traitement des PVVIH avec les ARV ; • L'insuffisance dans la prise en charge (mutuel) • L'insuffisance de capacité de collecte et d'analyse de données au PNL. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration de la qualité de soins à tous les niveaux ; • La mise en place d'un programme de prévention et de suivi de la prématurité ; • La disponibilité permanente des médicaments essentiels ; • Le renforcement du Système National d'information de Santé ; • Le renforcement de suivi et évaluation du système sanitaire ; • Le redéploiement des ressources humaines dans les postes de santé en souffrance ; • Le développement d'une cellule de soutien psychologique • La couverture universelle pour une meilleure prévention et prise en charge des maladies • La mobilisation de moyens financiers suffisants

Education	<ul style="list-style-type: none"> • La faible capacité de pilotage et de gestion efficace et efficiente de système éducatif ; • L'insuffisance et la vétusté des infrastructures et équipements scolaires pouvant assurer un meilleur fonctionnement du système éducatif ; • Les rentrées tardives et Les perturbations fréquentes des années scolaires dues aux grèves à répétition des enseignants ; • La faible capacité de financement du système Educatif ; • La faible capacité du système d'information statistique de l'Education ; • Le développement non contrôlé des Etablissements privés. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'assurance d'un enseignement primaire de qualité pour tous; • La diversification et la redynamisation de l'enseignement secondaire; • L'amélioration des capacités d'accueil du système éducatif national et sa gouvernance ; • La réduction des coûts récurrents dans la scolarisation des enfants et l'adoption effective de la gratuité de l'enseignement de base ; • L'assurance par des mesures incitatives de la régularité des salaires des enseignants ;
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • L'insuffisance de formation professionnelle de la population active ; • L'inadéquation des enseignements disponibles avec les besoins des secteurs de pourvoyeur d'emploi ; • L'absence ou le faible niveau des techniciens spécialisés ; • L'inexistence d'un système d'information et d'orientation sur l'emploi des jeunes ; • L'absence de crédits à moyen et à long terme pour les investissements dans les secteurs productifs ; • La faible capacité d'absorption des ressources allouées aux différents secteurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre d'une politique nationale de l'emploi qui respecte l'équité de genre ; • La promotion d'une formation professionnelle pour satisfaire le fort besoin en main d'œuvre judicieuse spécialisée de niveau moyen ; • l'adéquation formation entre la formation et l'emploi par rapport aux besoins du pays ; • l'amélioration de la productivité et des rendements dans tous les secteurs ; • la promotion des Activités Génératrices des Revenu.

3. La viabilité économique

L'activité économique aux Comores enregistre un taux de croissance du PIB de 2,2% en 2010 après 1,9% en 2009. Cette croissance est favorisée en majeure partie par une production agricole abondante (les cultures de rente et les cultures vivrières) et par le dynamisme du secteur BTP.. Au niveau des échanges intérieurs, les secteurs prometteurs pris en compte sont : l'agriculture et l'élevage, la pêche, le tourisme, les transports et les télécommunications.

Tableau 26 : les secteurs clés de l'économie comorienne

Secteurs	Indicateurs	Les réalisations principales
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> * contribue en moyen à 40% du PIB * génère un peu plus de 80% des emplois et près de 90% des recettes du pays * des efforts significatifs dans le processus d'immatriculation des terres agricoles (163 000 hectares en 2009). * Le nombre de site aménagés est progressé de 15 en 2010 contre 10 en 2009 * le taux d'accroissement annuel des investissements agricoles est maintenu seulement à 5% de 2009 à 2010 	<ul style="list-style-type: none"> * La mise en place du SNAC avec le développement des filières maraichères ; * La promotion de la production in vitro des plantes de bananiers ; * L'initiation de l'insémination artificielle des bovins ; * Le développement des projets caprins à Anjouan et à Mohéli ; * Le projet d'appui à la santé Animale ; * Le développement d'un projet d'appui aux filières de rente ; * Le renforcement des campagnes agricoles et l'approvisionnement des intrants agricoles dans les trois îles ; * Le soutien des producteurs maraichers dans le cadre du projet « chaîne de valeur » .
Elevage	<p>Les types d'élevage considérés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> * L'élevage des ruminants : connu une chute en 2005 suite à la maladie « l'épizootie de Théilériose » et une augmentation à partir de 2006. * L'élevage des volailles : subissant les problèmes récurrents d'approvisionnement en poussins et en provendes ne ressent pas encore de progrès. Ce problème est accentué par la concurrence du cout de production élevé entre la volaille et les ailes et de cuisses de poulet importé. 	<ul style="list-style-type: none"> * Le soutien des producteurs maraichers dans le cadre du projet « chaîne de valeur » .
La pêche	<ul style="list-style-type: none"> * 12% au PIB en 2009 et de 5% aux recettes en devises à travers les exportations * 6% emploi au niveau du secteur soit 8500 emplois directes et 24000 emplois indirects. * Taux de croissance du secteur : réduit de 1% en 2010 contre 2% en 2009 * un taux de croissance des exportations des produits halieutiques : 2% * Domaine promoteur qui doit encore s'améliorer * C'est un secteur caractérisé par des techniques rudimentaires et artisanales * Prises annuelles près de 16000tonnes sur un potentiel de 33000tonnes 	<ul style="list-style-type: none"> * Restructuration du secteur en cours : réhabilitation du bâtiment, renforcement technique du personnel et fourniture d'équipement * Appui école nationale de la pêche * Création d'une société nationale de pêche en cours (DOHA) * la mise en place d'un projet de développement de pêche dans le sud Est de l'Océan Indien(SWIP) pour un renforcement des capacités, un contrôle et une surveillance de la zone; * la réalisation d'un plan d'autonomisation du centre national de surveillance en mer ; * la réalisation d'une étude sur la construction d'un port de pêche ;

Tourisme	<p>Secteur prometteur : potentiel touristique remarquable mais sous exploité</p> <ul style="list-style-type: none"> * 4,1% du PIB du pays * Le classement fait par WTTC (World Travel and Tourism Council) range le pays en 169ème sur 174 pays en matière de développement du tourisme. * Taux d'occupation annuelle inférieur à 40% * Flux d'arrivée à la frontière augmenté en 2010 <p>50% des clients : diaspora comorienne 21% des clients : missions d'affaires économiques et politiques 16% des clients : touristes de loisirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> * l'organisation institutionnelle du tourisme par la mise en place des directions nationales et insulaires du tourisme et la création d'un Office National du Tourisme ; * le développement du marketing et la promotion du tourisme à travers la mise en place d'un site web, la participation dans les foires internationales et la disponibilité de la documentation ; * l'amélioration des infrastructures par la réhabilitation et la création des de quelques hôtels et gîtes existants * la valorisation et la promotion des produits touristique à travers l'écotourisme, l'agrotourisme et le tourisme culturelle
Transports et Télécommunications	<ul style="list-style-type: none"> * contribution de 5,15 % du PIB du pays <p>On distingue les infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires</p> <p>a) Le réseau routier : compte dans son ensemble 849 Km avec 665 km de routes bitumées et 184 de route et piste de terre.</p> <p>b) les ports : deux ports de Moroni (Grand Comore) et Mutsamudu (Anjouan) et un accès maritime à Mohéli</p> <p>c) les aéroports : l'aéroport international de Moroni et de aéroports secondaires d'Anjouan et de Mohéli</p> <ul style="list-style-type: none"> * La sécurité de l'aéroport est assuré depuis l'an 2000 par l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA). 	<ul style="list-style-type: none"> * La mise en place d'un Fond d'Entretien Routier et des dossiers ; * L'élaboration des études des dossiers de consultations ; * L'octroie des marchés pour la construction et la réhabilitation des tronçons de routes prioritaires dont le financement des travaux est déjà acquis
	<p>Télécommunications : mobile, fixe et internet</p> <ul style="list-style-type: none"> * Une croissance du réseau mobile grâce au service « resaler » (vente de crédit par téléphone) * Hausse de 32% pour le mobile par rapport à 2009 : 176 134 abonnés * Hausse de 6% pour le fixe par rapport à 2009 : 34 730 abonnés * Hausse de 23% pour l'internet par rapport à 2009 : 2008 abonnés. 	<ul style="list-style-type: none"> * Nouveau centrale IN du réseau GSM mobile (fév. 2010) : 40000abonnés * Introduction internet prépayé (MPÉSSI) * Connexion du câble sous marin de la fibre optique (2010) * Politique de décentralisation et de désenclavement des régions en cours * Le développement des réseaux CDMA et ADSL ; * L'amélioration de la couverture téléphonique avec l'installation des microcentrales dans les îles; * L'élaboration d'une politique des TIC

Tableau 27 : les contraintes principales et les défis à relever dans le secteur de l'économie

Secteurs	Les contraintes principales	Les défis à relever
Agriculture et élevage	<ul style="list-style-type: none"> * absence d'unité de conditionnement : transport et stockage des produits et commercialisation * les conditions climatiques * L'inefficacité d'un système d'information de l'agriculture ; * La Limitation des financements par des faibles taux d'exécution des fonds accordés ; * La réduction des terres arables ; * La limitation des capacités techniques de productions agricoles ; * L'absence d'un système d'irrigation ou de captation et de stockage d'eaux de pluies 	<ul style="list-style-type: none"> • La révision de la politique agricole ; • La réouverture de l'école nationale d'agriculture ; • La disposition d'une base de données fiable et actualisée ; • l'intensification et la professionnalisation des sous secteurs agricoles ; • Le développement de l'agriculture biologique
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> * insuffisance de méthodes et moyens de transport et de conservation * Le manque de données et d'informations sur les ressources existantes dans notre zone de pêche; * Les faibles niveaux d'investissement du secteur privé dans les activités de pêche ; * L'Insuffisance d'un système de sécurité en mer ; * La surexploitation de la frange côtière ; * L'absence d'aménagement des sites de débarquement ; * L'absence d'un circuit organisé de commercialisation des produits de pêche 	<ul style="list-style-type: none"> • L'opérationnalisation des plans de développement de pêche ; • La mise en place des infrastructures portuaires de pêche ; • L'amélioration des conditions de transformation des produits de pêche ; • L'augmentation de la production de plus de 50% du niveau actuel ; • Le développement d'un système de stockage ,de conservation et de commercialisation des produits de la pêche

<p>Transports e t télécommu nications</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Capacité insuffisante de bande passante * les difficultés d'élargissement de la couverture téléphoniques en raison de l'existence d'un relief accidenté ; * la vétusté du réseau existant ; * la cherté des services de télécommunication jugés peu performants par les utilisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des ressources humaines intervenant dans le sous secteur routier ; • La création d'un FER de deuxième génération. • l'adoption d'un nouveau code maritime ; • le renforcement des capacités des ressources humaines intervenant dans le sous secteur ; • La construction d'un port en eau profonde à Ngazidja ; • la réalisation d'un dragage périodique du port d'Anjouan et la construction d'un barrage en amont de la ville de Mutsamudu ainsi que la dérivation de la rivière ; • la transformation de l'accès maritime de Moheli en véritable port d'éclatement • la réhabilitation et la mise aux normes de l'ensemble des infrastructures aéroportuaires
<p>Tourisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Offre nationale des services touristiques demeure insuffisante * Capacités d'accueil très limité * la Faiblesse des infrastructures de base (routes, ports, aéroports et approvisionnement en énergie, etc.) ; * L'insuffisance d'investissements nationaux et internationaux ; * L'insuffisance de promotion pour l'Artisanat comorien. ; * L'insuffisance de formation au niveau hôtelier, restauration et guide ; * L'insuffisance de Marketing et de commercialisation de la destination Comores 	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des relais éco-touristiques ; • Le balisage des sentiers de randonnées ; • L'amélioration des infrastructures de base ; • La formation des ressources humaines ; • Le renforcement de la promotion et la commercialisation de produits touristiques • Le développement d'un système d'information de tourisme

IV.B/ les facteurs de succès

Les progrès réalisés par l'Union des Comores en matière de Développement Durable ont bénéficié un certain nombre de facteurs pouvant traduire les succès des résultats. Parmi les facteurs de succès, le pays a noté :

L'engagement des pouvoirs publics dans le renforcement des capacités techniques et institutionnelles en matière de développement. Il s'agit ici de voir les efforts consentis par les décideurs en matière de mise en place et de redynamisation des institutions multisectorielle qui concourent au Développement durable.

La participation du public (ONG, Secteur privé, OSC...) : le privilège de l'approche participative dans les définitions des stratégies et politiques sectorielles constitue un facteur de succès majeur pour l'aboutissement à des résultats fiables. Les processus de développement s'opèrent suivant un consensus national.

La dotation de l'union des Comores d'un document stratégique national, le DSCR, le seul cadre de référence pour les partenaires en matière d'accompagnement de développement de notre pays. Le pays s'est doté depuis 2003 d'une Stratégie de Croissance et de Réduction de la pauvreté et d'un plan d'action de cinq ans issu d'un processus participatif et progressif. Il a pris un caractère intérimaire jusqu'en 2005 et devient en 2009 la version arrêtée avec son plan d'action 2010-2014. En avril 2011, ce plan d'action a été révisé à la lumière des enseignements tirés du rapport de mise en œuvre en 2010 et afin de mieux tenir compte des capacités réelles de mobilisation et d'absorption des ressources et de hiérarchiser, en conséquence, les priorités en termes de programmes et d'interventions pour la période 2011-2014. L'élaboration des rapports annuels de ce SCR sur la base des indicateurs prédéfinies dans le plan d'action et des cibles des autres documents de référence notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement et du RNDH, permettent de mesurer les performances du pays en matière de développement.

Le soutien financier des ressources internationales

L'accompagnement du pays en matière de développement et de réduction de la pauvreté encourage les partenaires internationaux à financer les programmes de développement définis dans les stratégies nationales. L'assistance technique et financière du Système des Nations Unies et des autres partenaires est un facteur indéniable de succès obtenus dans certains secteurs importants de Développement Durable.

IV.C/ Les risques majeurs encourus

Malgré les nombreuses réalisations effectuées par l'Union des Comores en matière de Développement Durable, les difficultés qui frappent la plupart des secteurs exposent le pays à des risques majeurs pouvant compromettre le développement.

Tableau 28 : La situation de risques pour le Développement Durable

Pilier de DD	Risques majeurs
Social	<ul style="list-style-type: none">• La multiplication des pandémies (VIH/SIDA, paludisme, cholera, typhoïde,...) ;• le déplacement de 10%de la population côtière ;• la destruction des infrastructures sociales liée à l'érosion côtière ;• l'augmentation du chômage et du taux d'analphabétisme ;• La réduction de l'espérance de vie ;• La faible autonomisation de la femme ;• La généralisation de la pauvreté et l'élargissement des écarts entre catégories sociales ;• La multiplication des crises sociales ;• La faiblesse de la cohésion nationale.

Economique	<ul style="list-style-type: none"> • la destruction des infrastructures économiques liée à l'érosion côtière ; • la faiblesse de circulation des biens et des personnes ; • l'accentuation de la dépendance énergétique ; • la diminution des productions agricoles et de la pêche ; • la faiblesse de compétitivité nationale en matière de commerce international et de tourisme de qualité ; • l'incapacité de poursuivre le phénomène de la globalisation économique.
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • La disparition d'une grande partie de la faune et flore comorienne par la dégradation des écosystèmes marins et terrestre ; • L'intensification des phénomènes de pollution atmosphérique, marine et terrestre ; • la contamination des nappes aquifères côtières par l'eau de mer ; • La disparition de nombreux sites écologiques ; • La multiplication et l'incapacité à faire face aux phénomènes naturels dont les cyclones, la sécheresse, les raz de marées, élévation du niveau de la mer, dérèglements climatiques, les inondations, les glissements de terrains, les éruptions volcaniques, les séismes, les feux de brousse.

V.L'économie verte dans l'éradication de la pauvreté

1. L'économie verte en Union des Comores

L'économie verte est un concept émergent qui demeure peu développé au niveau de notre pays. Ce nouveau concept contribue aux progrès du Développement Durable tout en renforçant les trois piliers. Il s'agit d'une économie viable basée sur une faible émission de carbone permettant ainsi d'assurer un environnement durable à travers l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Le développement vert nécessite l'élaboration et l'application des politiques et stratégies tout en tenant compte des politiques et outils stratégiques dont le pays dispose. Cette démarche

nécessite une forte implication des partenaires publics, privées et de la société civile.

Dans cette perspective, l'Union des Comores à travers le manifeste d'Itsandra, à réaffirmer son engagement à promouvoir et développer une économie verte. Pour ce faire le gouvernement et Système des Nations Unies (SNU) s'engagent à œuvrer ensemble dans le but d'étudier les différentes approches et politiques nationales ainsi que les plans d'actions susceptibles d'enclencher durablement le développement vert en Union des Comores.

2. La promotion d'une économie verte

L'inventaire des GES réalisé récemment dans le cadre de la deuxième communication aux CC a révélé des quantités importantes de GES selon le secteur. Quatre grands secteurs ont été pris en compte : le secteur énergétique incluant les procédés industriels, l'agriculture, la foresterie et les déchets.

Les orientations d'une meilleure promotion d'économie verte doit se baser dans une démarche de réduction des émissions des GES issus des secteurs cités plus haut. La transition d'une économie moderne à une économie verte se concrétise par :

*** Le développement des énergies renouvelables**

Selon le contexte du pays, les possibilités de production des énergies renouvelables sont accés dans les domaines suivants : les énergies éoliennes, les énergies hydrauliques, les énergies solaires ou encore l'énergie géothermique à travers l'exploitation du volcan Karthala.

*** L'agriculture biologique**

Les pratiques agricoles respectueuses pour l'environnement tel que l'utilisation du compost biologique se rependent progressivement. Il est donc important de multiplier et privilégier ce genre de pratique pour assurer une gestion durable des terres.

*** La gestion intégrée des déchets**

La gestion rationnelle des déchets est une étape primordiale dans l'atteinte d'une économie verte. Le recyclage et la valorisation des déchets seront des alternatives à bénéfiques considérables aussi bien au niveau environnemental, que socio-économique.

*** La gestion de patrimoine forestier**

La mise en place des aires protégés est l'exemple à suivre pour protéger au mieux notre patrimoine naturel. des efforts sont encore à fournir dans ce domaine afin de réduire la surexploitation des ressources naturelles.

*** L'écotourisme**

Des actions pour mettre à profit et exploiter au mieux notre fort potentiel touristique sont des options pour pallier aux problèmes économiques tout en respectant notre environnement. Pour ce faire, il faut multiplier la création sites naturelles très attractifs pour les éventuels touristes.

3 .Les profits d'une économie verte

La mise en place d'une stratégie nationale pour l'économie verte apporte divers avantages. Elle permet, dans un premier temps, de créer des emplois verts et d'assurer la préservation de notre patrimoine naturelle via la gestion durable des ressources naturelles. Cette gestion contribue à l'économie du pays ainsi qu'au développement d'un cadre de vie meilleur. Au delà de la préservation et de l'amélioration du patrimoine naturel, ce concept engendre d'autres profits à savoir : l'optimisation des bénéfices économiques, la réduction de la pauvreté par une amélioration du capital humain. Il est donc important de mener une véritable réflexion sur les enjeux de l'économie verte adaptée aux besoins et aux capacités du pays.

VII. PARTENARIAT GLOBAL POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN UNION DES COMORES

La préservation du patrimoine naturel et la gestion durable de l'environnement est une priorité d'ordre mondiale. Pour aller dans ce sens, les Comores collaborent et ont l'appui de différentes organisations telles que le Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD) , le PNUE, la BAD ,l'Union Européenne et d'autres partenaires bi et multilatéraux.. L'intégration simultanée des 3 piliers du DD dans les politiques de développement et de réduction de la pauvreté du pays représente un véritable enjeu. Les Comores sont désormais confrontées à un réel défi à savoir l'intégration d'un vrai développement durable par le biais du développement d'une économie verte.

Malgré l'engagement et la volonté exprimée par l'Union des Comores, de nombreuses contraintes et limites minent les efforts consentis par les pouvoirs publics pour la promotion du Développement Durable. Des mécanismes d'échange et de coopération pour tous les secteurs sont développés aussi bien au niveau régional (COMESA, COI, BAD, AFD, ONGs...) que mondial (PNUD, FEM, PNUE...) pour bénéficier de l'appui technique, l'expertise et l'expérience des autres pays. Ces partenariats avec les institutions internationales ont permis d'offrir à l'Union des Comores les possibilités de surmonter les défis énumérés dans le domaine de la promotion du Développement Durable.

En effet, il ya lieu de considérer le partenariat comme le principale instrument de mise en œuvre des stratégies sectorielles et de succès des progrès enregistrés. Un vaste éventail de partenaires nationaux, régionaux et internationaux, permet les Comores de mieux honorer ses engagements mondiaux. Chaque partenaire agit selon ses propres champs et se retire là où d'autres ont un avantage comparatif et agit comme leader lorsqu'il est bien placé pour le faire. Le système de partenariat est plus ou moins développé au sein duquel le gouvernement comorien continue d'approfondir les initiatives de collaboration.

VI. LES DOMAINES TRANSVERSAUX

1. Le genre et le pouvoir de la femme

Les femmes représentent un peu plus de la moitié de la population totale (RGPH 2003). Selon les estimations officielles du rapport sur les OMD (OMD3- 2009), 18,2% femmes évolue dans le secteur informel, 30% dans la fonction public et seulement 3% au niveau parlementaire. Dans le secteur de l'éducation, une régression de ratio entre les filles et les garçons est notée au niveau primaire et lycée entre 2005 et 2008, respectivement de 0,87 à 0,82 et 1,01 à 0,87. Cette baisse de parité entre les filles et les garçons s'explique non seulement de l'interruption précoce de la scolarisation des filles mais aussi l'augmentation forte des garçons dans l'enseignement secondaire. Cette diminution de la parité constitue un grand risque d'analphabétisme. Pour réduire les disparités entre les hommes et les femmes dans l'éducation et la vie socio-économique, des actions ont été entamées par les gouvernements successifs avec l'appui des partenaires au développement (UNICEF, UNFPA, etc.). Il faut noter que des efforts de réalisation ont été effectués, en l'occurrence :

- * l'élaboration et la mise en œuvre du Plan National d'Action pour la promotion de l'Éducation des Filles (2005),
- * la création d'un Commissariat Général en charge de la Solidarité et de la Promotion du Genre,
- * la création d'une Direction de l'Entrepreneuriat Féminin,
- * l'élaboration, l'adoption et la vulgarisation du code de la famille,
- * la mise en place de la Politique Nationale d'Équité et d'Égalité du Genre (PNEEG, 2009) et l'élaboration des plans d'action sectoriels pour sa mise en application,
- * la mise à disposition d'un recueil des instruments internationaux et de la législation Nationale, en matière de droits de l'enfant et de la femme (2009)
- * Le développement des actions de promotion du genre menées par de nombreuses organisations féminines notamment par le Réseau Nationale Femme et Développement (RNFD), le Réseau Nation des Avocats du Genre (RENAG)-.

2. La jeunesse

Selon le RGPH 2003, 53 % de la population totale ont moins de 20 ans et 24,1 ans d'âge moyen de la population. Ce pourcentage est synonyme d'une extrême jeunesse de la population du pays. Cette jeunesse dotée d'une forte volonté de réussite est confrontée à de nombreuses contraintes qui entravent son épanouissement. Dans le domaine du travail, les possibilités d'emploi sont très réduites pour les jeunes diplômés. Le chômage affecte particulièrement les jeunes (44,6% de chômage pour les travailleurs de 15-24ans). Cette exclusion

engendre entre autre : un taux important de délinquance ainsi que d'autres phénomènes sociaux. Pour remédier aux conséquences négatives liées aux problèmes de la jeunesse comorienne, il est important que le Gouvernement avec l'appui des partenaires redouble d'efforts pour développer des activités visant à impliquer, encadrer et encourager les jeunes dans le processus de développement au niveau économique, social et environnementale.

3.La gouvernance

L'Union des Comores a connu des troubles politiques récurrentes qui favorisent peu la bonne gouvernance et fragilisent la cohésion sociale ainsi que l'effondrement du système économique national. Les défaillances de l'administration publique qui rendent vulnérables les institutions publiques nationales constituent les principales causes d'une mauvaise gouvernance. Ces faiblesses se traduisent entre autre par : l'affaiblissement de l'autorité de l'état, l'inefficience de la fonction publique, les multiples dysfonctionnements du système juridique à savoir le non respect des textes juridiques et réglementaires, l'inefficacité et l'absence d'encadrement et de possibilités restreintes d'embauche pour les jeunes. Ces impacts négatifs engendrés par les successions des crises socio-économiques ont eu de fortes conséquences sur le bien être des individus et des ménages.

Il est dans l'intérêt du pays de pallier aux contre-performances des structures publiques et atteindre une bonne gouvernance en renforçant la cohésion sociale et la consolidation de la paix. Les efforts consentis par l'Etat pour remédier aux problèmes de la gouvernance se traduisent par l'adoption d'une nouvelle réforme constitutionnelle en 2009 et la création d'une cellule de lutte contre la corruption en 2011. Mais ces réalisations sont encore assez faibles vu les insuffisances soulevés et les objectifs à atteindre.

VIII. Les questions émergentes

Les changements climatiques : les dérèglements climatiques constituent un réel défi surtout pour les PIED et PMA comme le cas de Comores avec une forte vulnérabilité. Ces effets se font vraiment ressentir au niveau du pays : assèchement des cours d'eau, la sécheresse, dérèglements des saisons et diminution de la production agricole, la perte de la biodiversité et des écosystèmes, invasion biologique (favorisé par un taux de CO₂ élevé), un blanchissement des coraux, élévation du niveau de la mer qui accentue le phénomène d'érosion...Les impacts liés aux CC vont affecter considérablement le développement durable humain et économique. Les parties concernées doivent privilégier et multiplier les mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Le terrorisme : le monde entier continue à souffrir des effets du terrorisme. Tous les pays sont exposés à ces actes de violence qui engendrent des douleurs et des souffrances à toutes les populations. Les Comores font parties des pays confrontés aux problèmes relatifs au terrorisme international. Pour la sécurité du pays, des précautions et des dispositifs doivent être développés.

Le VIH/SIDA : Dans le domaine de VIH /SIDA, les Comores sont classés parmi les pays à faible prévalence. Le taux de prévalence du VIH parmi la population âgée de 15 à 24 ans selon le PNLS à 0,0025%.Le VIH/SIDA constitue un réel défi dans la mesure où le pays manifeste une prédominance de la jeunesse. L'encadrement de cette jeunesse est indispensable pour amoindrir les risques liés la multiplication de la pandémie. A cela s'ajoute les efforts qui doivent être déployés en vue de maîtriser le phénomène de la forte émigration de la population à l'intérieur comme à l'extérieur des îles et le taux élevé de la maladie dans les pays limitrophes.

Les maladies émergentes : au cours de ces dernières années, des maladies tels que : les infarctus, les hypertensions ou encore le diabète ont fait surface et sont de plus en plus fréquent au niveau de notre pays. Ces maladies sont fréquemment observées chez les personnes âgées. Les impacts sont très dangereux pouvant parfois entraîner la mort.

Les violences : le pays fait actuellement face à une multitude de séries de violence. Un nombre de viols très important à l'égard des filles est relevé au cours de 3 dernières années. A cela s'ajoute les autres phénomènes tels que le détournement des mineurs, les tueries répétitives, etc. Le gouvernement comorien a adopté des mesures de précautions pour faire face à l'ampleur de cette crise sociale. Pour ce faire, il est important que le pays bénéficie de l'appui technique et financier de la communauté international pour une meilleure gouvernance sociale.

La piraterie : de plus en plus d'actes de piraterie se passent au niveau de nos mers et menacent l'avenir du pays. Le phénomène entrave les efforts répétés pour promouvoir l'intégration du pays à l'économie mondiale. Le développement du commerce de l'Union des Comores avec les pays transfrontaliers à savoir les pays de l'Océan Indien et du Moyen Orient, est confronté à de sérieuses menaces provoquées par les pirates. L'Union des Comores appel des réponses régionales et internationales vu son incapacité de pouvoir assurer aujourd'hui la pérennité de ces ressources.

V. Conclusion

Les Petits Etats Insulaires en voie de Développement (PIED) sont caractérisés par des fortes vulnérabilités économiques et environnementales. Ces caractéristiques sont prises en compte depuis le sommet « Planète Terre » en 1992 et confirmées par le plan d'action de la Barbade de 1994 et la Stratégie de Maurice de 2005. L'Union des Comores voit à ce jour, son patrimoine naturel se dégradait de plus en plus sous la pression anthropique. A cet effet, le gouvernement comorien a déployé les efforts afin de réduire les impacts liés à la surexploitation des ressources naturelles.. Le développement d'un cadre national qui prend ses appuis aussi bien au niveau international, institutionnel, que juridique témoigne bien la volonté des décideurs politiques à promouvoir les piliers du Développement Durable. Toutefois, beaucoup reste à faire et nécessite une multiplication des efforts pour le développement de tous les secteurs. A cet effet, l'implication non seulement de la société civile, du secteur privé mais aussi des femmes et des jeunes est plus que nécessaire pour une démarche participative. Tenant compte de leur spécificité et leur vulnérabilité, les PIED doivent bénéficier d'un traitement spécial qui leur permettra de créer un environnement favorable au développement et à la préservation de leur patrimoine naturel et culturel.

Le sommet de Rio +20 sera l'occasion pour l'Union des Comores de procéder d'une part, à une évaluation des progrès accomplis en matière de Développement Durable. D'autre part, de privilégier des partenariats internationaux et des mécanismes d'échanges avec les autres pays plus avancés. Cette coopération permettra la mobilisation des moyens financiers et techniques suffisants pour satisfaire et répondre les besoins de tous les secteurs de Développement Durable. L'Union des Comores en tant que PIED souhaiterait profiter de ce sommet Rio+20 pour :

- renforcer les capacités et valoriser les compétences techniques et intellectuelles des acteurs incontournables ;

- réformer et renforcer le cadres institutionnel, politiques, et juridique en faveur du Développement Durable ;
- solliciter l'engagement des partenaires techniques et financiers à long terme
- réaffirmer le statut spécifique des PIED au sein des Nations Unies.
- Définir une politique de promotion d'économie verte adaptable au réalité du pays
- Promouvoir une économie moderne susceptible de profiter les nouvelles technologies et d'ouvrir sur le marché extérieur ;
- Développer de nouvelles initiatives d'adaptations aux changements observés dans les différents secteurs de Développement Durable ;
- Améliorer la conciliation des piliers de Développement Durable ;
- Renforcer et développer les mécanismes de financement de nouvelles technologies
- Renforcer le partenariat régional et international
- Impliquer les grands groupes dans le processus de décision
- Intégrer l'environnement dans les planifications sectorielles
- Développer des initiatives de promotions des énergies renouvelables.

